

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2021

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2021



AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les résultats de fonctionnement ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives.

L'arrondissement des données aux millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Table des matières

Résultats 2021 En bref.....	11
La gestion de la pandémie par la Ville de Québec.....	16
Revenus.....	19
Dépenses des unités administratives.....	19
Autres dépenses.....	20
Sommaire des résultats de fonctionnement 2021.....	21
Résultats financiers – Fonctionnement.....	24
Dépenses des unités administratives.....	25
Activités marquantes de l'année 2021.....	26
Réalizations.....	27
Résultats financiers – Investissements.....	28
Principaux investissements.....	30
Portrait économique.....	33
Portrait économique 2021.....	35
Reprise de l'économie et du marché du travail.....	35
Retour de l'inflation.....	35
Permis de construction résidentiels et non résidentiels.....	36
Construction résidentielle.....	37
Marché locatif.....	37
Un marché de la revente résidentiel très actif en 2021.....	38
Hausse des taux d'inoccupation des immeubles de bureaux.....	39
Baisse des faillites personnelles et d'entreprises.....	39
Secteur touristique.....	40
Données financières.....	40
Résultats 2021 Fonctionnement.....	41
Analyse des revenus.....	45
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	46
Quotes-parts.....	50
Transferts.....	51
Services rendus.....	52
Imposition de droits.....	54
Amendes et pénalités.....	55
Intérêts.....	57
Autres revenus.....	58
Affectations.....	59

Sommaire des dépenses	61
Dépenses des unités administratives	62
Direction générale.....	67
Services de proximité.....	77
Soutien institutionnel.....	91
Eau et valorisation énergétique	101
Qualité de vie urbaine	107
Dépenses de financement et autres dépenses	115
Dépenses de financement	117
Autres dépenses	121
Analyses complémentaires liées aux dépenses	125
Dépenses par objet	127
Rémunération globale	128
Rémunération	128
Charges de l'employeur	129
Effectif.....	132
Éléments extrabudgétaires.....	133
Analyse des excédents de fonctionnement.....	134
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	134
Excédent de fonctionnement non affecté	137
Résultats selon les compétences	138
Conciliation des résultats Ville – rapport financier vs reddition de comptes financière	141
Investissements et dette	143
Investissements en immobilisations	145
Réalisation des investissements.....	146
Principaux investissements 2021	149
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement.....	151
Politiques financières, cadre financier et dette.....	152
Cadre financier.....	153
Plan de gestion de la dette	153
Notation de crédit.....	154
Dette.....	154
Poids de la dette	156
Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	157
Annexes	159
Historique des résultats financiers	161

Glossaire.....	162
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	167

Index des tableaux

Tableau 1 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec.....	37
Tableau 2 – Activité touristique – 2017-2021.....	40
Tableau 3 – Autres données financières.....	40
Tableau 4 – Revenus.....	45
Tableau 5 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	46
Tableau 6 – Quotes-parts.....	50
Tableau 7 – Transferts.....	51
Tableau 8 – Services rendus.....	52
Tableau 9 – Imposition de droits.....	54
Tableau 10 – Amendes et pénalités.....	55
Tableau 11 – Intérêts.....	57
Tableau 12 – Autres revenus.....	58
Tableau 13 – Affectations.....	59
Tableau 14 – Dépenses.....	61
Tableau 15 – Dépenses des unités administratives.....	62
Tableau 16 – Direction générale.....	72
Tableau 17 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	73
Tableau 18 – Portrait des arrondissements.....	80
Tableau 19 – Services de proximité.....	85
Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité.....	85
Tableau 21 – Services de proximité par activité.....	86
Tableau 22 – Services de soutien institutionnel.....	95
Tableau 23 – Dépenses par objet de la DGA services de soutien institutionnel.....	95
Tableau 24 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	97
Tableau 25 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron.....	97
Tableau 26 – Énergie.....	98
Tableau 27 – Eau et valorisation énergétique.....	103
Tableau 28 – Dépenses par objet de la DGA eau et valorisation énergétique.....	103
Tableau 29 – Qualité de vie urbaine.....	112
Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA qualité de vie urbaine.....	112
Tableau 31 – Service de la dette nette.....	117

Tableau 32 – Paiement comptant d'immobilisations	119
Tableau 33 – Contributions aux organismes	121
Tableau 34 – Autres frais	122
Tableau 35 – Dépenses par objet.....	127
Tableau 36 – Rémunération globale.....	128
Tableau 37 – Régimes de retraite.....	131
Tableau 38 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	134
Tableau 39 – Excédent de fonctionnement non affecté	137
Tableau 40 – Sommaire des résultats	138
Tableau 41 – Dépenses des unités administratives	139
Tableau 42 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière	141
Tableau 43 – Budget d'investissement 2021 (Plan d'investissement quinquennal 2021-2025)	145
Tableau 44 – Réalisation des investissements.....	146
Tableau 45 – Réalisation des investissements des unités administratives	148
Tableau 46 – Cadre financier.....	153
Tableau 47 – Plan de gestion de la dette	154
Tableau 48 – Dette.....	155

Index des graphiques

Graphique 1 – Variation du PIB et taux de chômage	35
Graphique 2 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec	36
Graphique 3 – Variation des prix médians de la revente en 2021 – Ville de Québec	38
Graphique 4 – Inventaire et délais de vente en 2021	38
Graphique 5 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi ² et plus – Région de Québec.....	39
Graphique 6 – Faillites d'entreprises et de consommateurs – RMR de Québec.....	39
Graphique 7 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)	45
Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes** de la province de Québec	48
Graphique 9 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes** de la province de Québec.....	49
Graphique 10 – Droits sur mutations immobilières	54
Graphique 11 – Amendes et pénalités.....	56
Graphique 12 – Répartition des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)	61
Graphique 13 – Précipitations de neige	79
Graphique 14 – Prix unitaire annuel moyen du carburant	98
Graphique 15 – Quantités annuelles de carburant utilisé	98
Graphique 16 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	118
Graphique 17 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette.....	120
Graphique 18 – Dépenses par objet 2021 (avant éléments extrabudgétaires)	127
Graphique 19 – Régimes de retraite.....	131
Graphique 20 – Évolution de l'effectif	132
Graphique 21 – Répartition de l'effectif.....	132
Graphique 22 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)*	133
Graphique 23 – Composition des investissements totaux.....	147
Graphique 24 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	147
Graphique 25 – Dette nette.....	155
Graphique 26 – Dette nette consolidée sur les recettes de fonctionnement consolidées (incluant RTC et SOMHAC)	156
Graphique 27 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec	157
Graphique 28 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal	157

Résultats 2021 En bref



Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements) ou par postes budgétaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2021



EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Ville affiche un excédent de **56,5 M\$**, résultant à la fois d'une amélioration des revenus et des dépenses



REVENUS

1 616,0 M\$

Représentant un écart favorable de 34,4 M\$ (2,2 %) avec le budget adopté de 1 581,6 M\$ et en hausse de 0,4 % par rapport à 2020

DÉPENSES

1 560,0 M\$

Représentant un écart favorable de 21,6 M\$ (1,4 %) avec le budget adopté de 1 581,6 M\$ et en hausse de 4,8 % par rapport à 2020



INVESTISSEMENTS 2021

608,3 M\$

En hausse de 24,7 % par rapport à 2020

DETTE NETTE

1 551,3 M\$

En baisse de 12,4 M\$ par rapport à 2020, en conformité avec le cadre financier



DETTE NETTE PAR RAPPORT AU PIB (RMR QUÉBEC)

3,4 %

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

95,8 %



RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %

LA GESTION DE LA PANDÉMIE PAR LA VILLE DE QUÉBEC

La pandémie a continué d'affecter les finances de la Ville en 2021. Par ailleurs, la Ville a maintenu un suivi rigoureux de sa gestion financière qui vise, d'une part, à soutenir les citoyens et les entreprises de Québec et, d'autre part, à assurer le contrôle sur les finances municipales.

Les impacts financiers attendus de la crise sanitaire étaient :

- Baisse des revenus
- Coûts additionnels découlant des mesures sanitaires à mettre en place
- Coûts additionnels découlant des mesures de soutien direct aux citoyens

Devant ces impacts attendus, la Ville a adopté une stratégie de gestion en plusieurs points. D'abord, une série de mesures pour soutenir les résidents de la Ville, soit :

- Gel des taxes pour les immeubles résidentiels et non résidentiels ainsi que des tarifications
- Maintien, pour une deuxième année consécutive, des assouplissements financiers pour les citoyens et entreprises
 - Report des échéances des taxes foncières
 - Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les créances
 - Accélération des paiements aux fournisseurs
- Maintien des mesures de soutien aux citoyens
 - Adaptation des camps de jour
 - Mise en place des rues partagées
 - Activités réconfortantes
- Maintien des mesures de soutien aux entreprises
 - Aide financière d'urgence aux PME
 - Élimination de la quasi-totalité des tarifs liés aux permis de terrasses
 - Mise en place de rues piétonnières pour soutenir le commerce local
 - Accélération des investissements
- Maintien des mesures de soutien aux organismes
 - Maintien des subventions de fonctionnement accordées aux organismes des secteurs culturels et touristiques
 - Bonification de l'aide aux organismes
 - Fonds régions et ruralité (FRR) : mise en place d'un volet pour soutenir les organismes en difficulté

Ensuite, la Ville a honoré tous ses engagements envers ses citoyens, notamment :

- Respect des contrats avec les entreprises
- Maintien du service de transport en commun
- Maintien des services de proximité
- Réalisation du Plan d'investissement quinquennal

Finalement, elle a poursuivi sa stratégie proactive de saine gestion financière, soit :

- Contrôle serré des dépenses
- Réallocation de certaines dépenses vers les mesures de soutien

Tout comme en 2020, l'impact de la pandémie s'est ressenti dans les résultats financiers de 2021. Les pertes de revenus directement reliées à la pandémie ont été de 10,2 M\$, et ce, en plus des pertes déjà prévues de 15,9 M\$ lors de l'élaboration du budget 2021. De plus, la Ville a eu des dépenses additionnelles de 16,1 M\$ pour différentes mesures de soutien visant les citoyens, les entreprises et les organismes à but non lucratif. La Ville a bénéficié d'une aide financière supplémentaire de 0,7 M\$ de la part du gouvernement du Québec. Au total, pour les années 2020 et 2021, la pandémie a entraîné une perte nette de 46,9 M\$.

Impact financier de la pandémie sur les résultats en 2020 et 2021

(en M\$)

Impact de la pandémie	2020	2021	TOTAL
Coûts reliés à la pandémie			
Perte de revenus additionnelle	-46,6	-10,2	-56,8
Dépenses additionnelles	-14,5	-16,1	-30,6
Perte de revenus budgétée en 2021		-15,9	-15,9
Total des coûts reliés à la pandémie	-61,1	-42,2	-103,3
Aide financière gouvernementale reçue	55,7	0,7	56,4
Impact net de la pandémie après mesures de soutien	-5,4	-41,5	-46,9

Sommaire des résultats en 2021 incluant les éléments en lien avec la pandémie

(en M\$)

REVENUS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Pertes de revenus	Mesures de soutien	Autres variations de revenus	
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 245,6	1 240,0	5,6	-1,3		6,9	5,6
Quotes-parts	44,7	45,2	-0,5			-0,5	-0,5
Transferts	73,7	68,3	5,4	-0,9		6,3	5,4
Aide financière en lien avec la pandémie	0,7	-	0,7		0,7	-	0,7
Services rendus	58,7	55,8	2,9	-6,2		9,1	2,9
Imposition de droits	66,5	38,5	28,0	-0,5		28,5	28,0
Amendes et pénalités	17,1	18,2	-1,1	-1,1		-	-1,1
Intérêts	9,9	9,4	0,5	-0,2		0,7	0,5
Autres revenus	10,8	4,1	6,7			6,7	6,7
Affectations	88,3	102,1	-13,8			-13,8	-13,8
Total revenus de fonctionnement	1 616,0	1 581,6	34,4	-10,2	0,7	43,9	34,4

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Dépenses supp.	Choix budgétaires	Autres variations de dépenses	
Dépenses des unités administratives	908,1	926,2	18,1	-16,1	24,7	9,5	18,1
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	36,4	37,9	1,5			1,5	1,5
Contributions aux organismes	138,3	139,6	1,3			1,3	1,3
Autres frais	38,5	35,8	-2,7			-2,7	-2,7
Autres dépenses	213,2	213,3	0,1	-	-	0,1	0,1
Total dépenses avant dépenses de financement	1 121,3	1 139,5	18,2	-16,1	24,7	9,6	18,2
Service de la dette	282,4	285,9	3,5			3,5	3,5
Total dépenses avant PCI	1 403,7	1 425,4	21,7	-16,1	24,7	13,1	21,7
Paieement comptant d'immobilisations (PCI)	156,3	156,2	-0,1			-0,1	-0,1
Total dépenses de fonctionnement	1 560,0	1 581,6	21,6	-16,1	24,7	13,0	21,6

EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	56,0	0,0	56,0	-26,3	25,4	56,9	56,0
---	-------------	------------	-------------	--------------	-------------	-------------	-------------

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	32,5		
Dépenses	32,0		
Écart des revenus sur les dépenses	0,5		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	56,5		

Interprétation des écarts

Un écart positif des revenus indique que les revenus réels ont été supérieurs aux revenus budgétés, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des revenus indique que les revenus réels ont été moindres que les revenus budgétés, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

Un écart positif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été moindres que les dépenses budgétées, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été supérieures aux dépenses budgétées, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

REVENUS

Les baisses de revenus additionnelles reliées à la pandémie sont de 10,2 M\$ pour 2021. Elles proviennent principalement des éléments suivants :

- -6,2 M\$ en services rendus, dont :
 - -2,8 M\$ loisirs et culture : annulation de plusieurs activités et fermetures des salles de spectacle
 - -1,9 M\$ ExpoCité : impossibilité de tenir des événements
 - -0,8 M\$ Centre Vidéotron : baisse des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes en raison de l'annulation de la majorité des événements prévus
 - -0,7 M\$ stationnements : diminution de l'achalandage d'occupation des parcs de stationnement attribuable au report de la reprise des activités
- -1,3 M\$ en taxes pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles : diminution en raison du report de la reprise des activités
- -1,1 M\$ amendes et pénalités : diminution des constats d'infraction émis en raison de la réduction des déplacements découlant de la pandémie
- -1,6 M\$ pour divers revenus

Les hausses de revenus par rapport au budget, découlant des activités non affectées par la pandémie, sont de 43,9 M\$ en 2021. Elles sont générées, principalement par les éléments suivants :

- 27,1 M\$ en droits sur mutations immobilières en raison de l'effervescence du marché immobilier qui se poursuit pour le secteur résidentiel ainsi qu'à plusieurs transferts de propriété pour des immeubles commerciaux de grande valeur
- 9,1 M\$ en services rendus, dont 7,1 M\$ pour le centre de tri qui s'explique principalement par la hausse des prix et du volume de matières vendues et 1,8 M\$ pour les opérations policières liées à la pandémie et pour la création d'escouades policières régionales mixtes
- 6,9 M\$ pour l'ajout au rôle d'évaluation découlant des nouvelles constructions
- 5,5 M\$ pour la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville
- 6,3 M\$ de transferts, dont 2,6 M\$ découlant de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables et 2,0 M\$ attribuable à des ententes avec Destination Québec cité
- 0,7 M\$ pour les intérêts sur placements supérieurs en raison des taux plus avantageux et du solde moyen investi plus élevé
- 1,4 M\$ provenant de la forte hausse des permis de construction émis

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les mesures de soutien direct aux citoyens, entreprises et organismes à but non lucratif ont généré des dépenses additionnelles de 16,1 M\$ pour la Ville. Elles se répartissent comme suit :

- -5,0 M\$ pour l'ajout d'activités réconfortantes, de décorations festives et d'animations déambulatoires pour faire face à la pandémie
- -3,0 M\$ pour la mise en place d'une campagne de relance touristique postpandémie visant à attirer la clientèle d'agrément dans la grande région de Québec
- -2,5 M\$ pour les ressources affectées aux mesures sanitaires requises pour l'entretien des équipements de loisirs et pour la surveillance des parcs, des piscines et divers sites
- -1,8 M\$ pour des dépenses sanitaires liées à la pandémie, notamment des masques, des équipements de protection et de signalisation
- -1,1 M\$ pour l'achat d'équipements additionnels associés aux modifications des opérations dans le contexte pandémique
- -0,7 M\$ pour le temps supplémentaire des pompiers et des policiers
- -0,6 M\$ en affectation additionnelle afin de permettre l'organisation de l'élection en temps de pandémie

- -0,5 M\$ pour les mesures prises pour adapter le Programme Vacances-Été
- -0,9 M\$ pour d'autres éléments

Le ralentissement des activités et les choix budgétaires causés par la pandémie ont permis de générer des économies estimées à 24,7 M\$. Elles se répartissent notamment de la manière suivante :

- 10,8 M\$ en raison de l'annulation de nombreux événements à ExpoCité et au Bureau des grands événements
- 4,4 M\$ découlant de la réduction générale des activités en lien avec la pandémie se traduisant par des économies sur les biens et services
- 4,1 M\$ par le ralentissement de la dotation des ressources et le gel d'embauche pour certaines catégories d'emplois en lien avec la pandémie
- 1,8 M\$ en lien avec la fermeture des centres sportifs, communautaires, des piscines, des aréas ainsi que l'annulation de leurs événements et activités
- 1,3 M\$ en raison de dépenses moindres à Destination Québec cité, compte tenu de la réduction de l'achalandage touristique
- 0,9 M\$ en économie d'énergie
- 0,5 M\$ s'expliquant par la fermeture des salles de spectacle
- 0,5 M\$ en diminution de la demande pour la collecte des résidus alimentaires et des encombrants
- 0,4 M\$ pour d'autres éléments

AUTRES DÉPENSES

Les autres économies de dépenses par rapport au budget sont de 13,0 M\$ en 2021 et elles sont générées notamment par les éléments suivants :

- 1,5 M\$ en charges d'employeur
- 9,5 M\$ en économie générale des unités administratives
- 1,3 M\$ en ajustement de la contribution à l'Office municipal d'habitation de Québec
- 3,5 M\$ d'économies au service de la dette

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2021

(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 240,0	5,6	0,5 %
Quotes-parts *	39,5	42,6	44,7	45,2	-0,5	-1,1 %
Transferts	66,1	118,6	74,4	68,3	6,1	8,9 %
Services rendus	64,8	48,2	58,7	55,8	2,9	5,2 %
Imposition de droits	48,7	52,6	66,5	38,5	28,0	72,7 %
Amendes et pénalités	24,9	16,3	17,1	18,2	-1,1	-6,0 %
Intérêts	23,1	14,1	9,9	9,4	0,5	5,3 %
Autres revenus **	13,4	15,5	10,8	4,1	6,7	163,4 %
Affectations **	74,9	66,6	88,3	102,1	-13,8	-13,5 %
Total revenus	1 550,6	1 609,8	1 616,0	1 581,6	34,4	2,2 %
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	76,7	78,3	82,3	85,6	3,3	3,8 %
Services de proximité	295,4	295,4	300,7	307,0	6,3	2,1 %
Soutien institutionnel	167,5	165,5	173,2	181,3	8,1	4,5 %
Qualité de vie urbaine	263,8	254,4	283,0	281,4	-1,6	-0,6 %
Eau et valorisation énergétique	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>68,9</u>	<u>70,9</u>	<u>2,0</u>	<u>2,8 %</u>
Total dépenses des unités administratives	865,2	860,4	908,1	926,2	18,1	2,0 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	57,8	37,8	36,4	37,9	1,5	4,0 %
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,3	139,6	1,3	0,9 %
Autres frais	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>35,8</u>	<u>-2,7</u>	<u>-7,5 %</u>
Total autres dépenses	210,6	194,8	213,2	213,3	0,1	0,0 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 075,8	1 055,2	1 121,3	1 139,5	18,2	1,6 %
Service de la dette	296,7	289,0	282,4	285,9	3,5	1,2 %
Total dépenses avant PCI	1 372,5	1 344,2	1 403,7	1 425,4	21,7	1,5 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	124,0	144,0	156,3	156,2	-0,1	0,0 %
Total dépenses	1 496,5	1 488,2	1 560,0	1 581,6	21,6	1,4 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	54,1	121,6	56,0	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	25,9	29,6	32,5	n/d		
Dépenses	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>n/d</u>		
Écart des revenus sur les dépenses	-0,8	0,3	0,5	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	53,3	121,9	56,5	0,0		

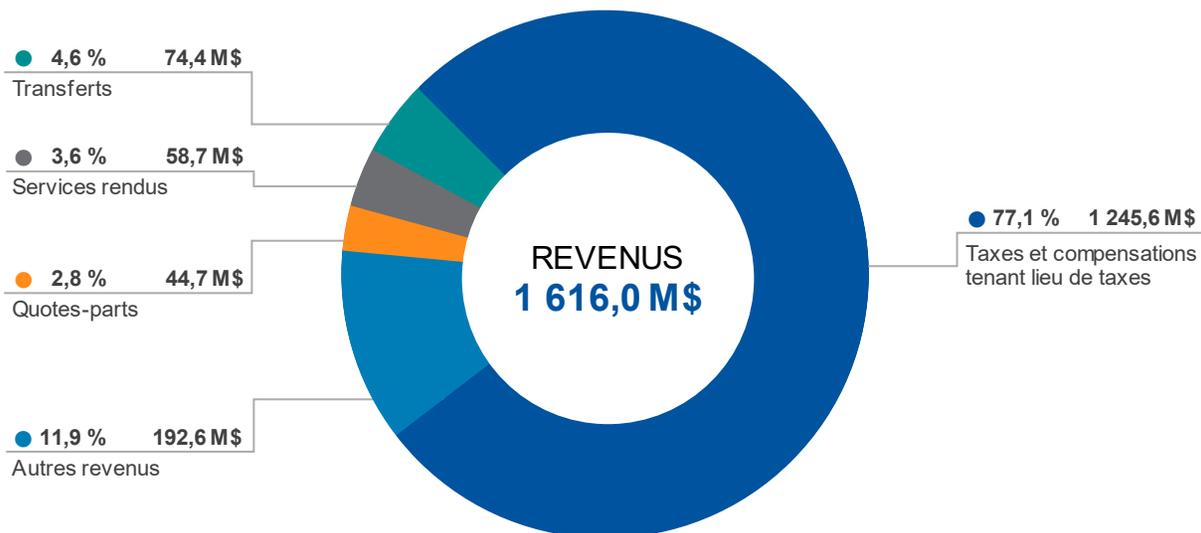
* Les revenus de quotes-parts, pour les années 2019 et 2020, ne tiennent pas compte de la décision de la Cour d'appel du Québec du 14 septembre 2021 et sont non redressés. Le rapport financier de l'exercice 2021, quant à lui, présente les revenus de quotes-parts comparatifs de l'année 2020 redressés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

** Résultats redressés pour les années 2019 et 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

Sommaire des revenus et des dépenses

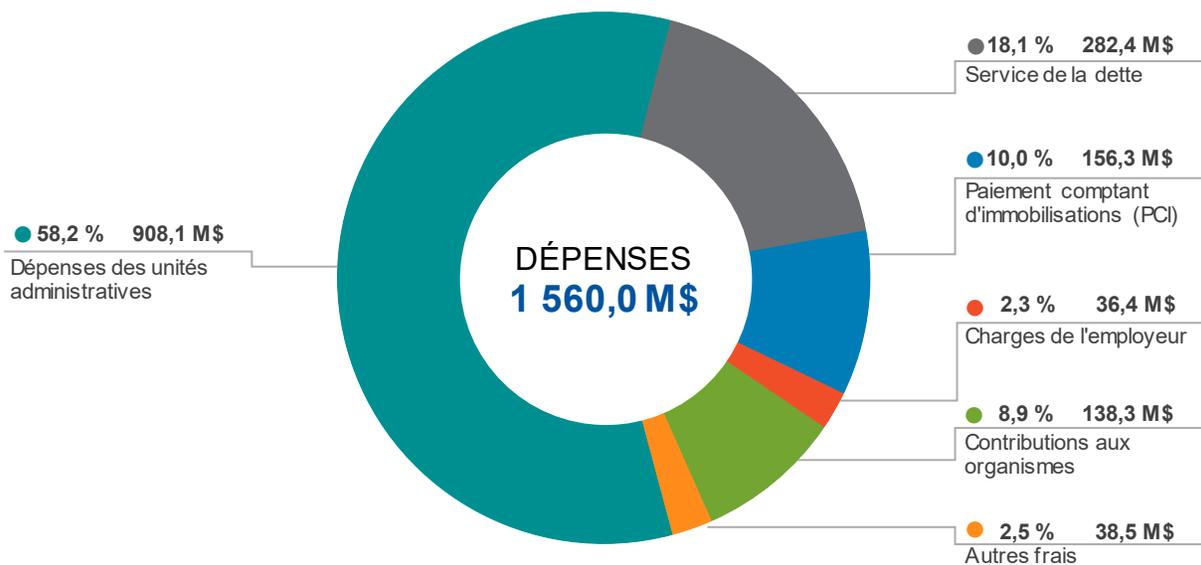
Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

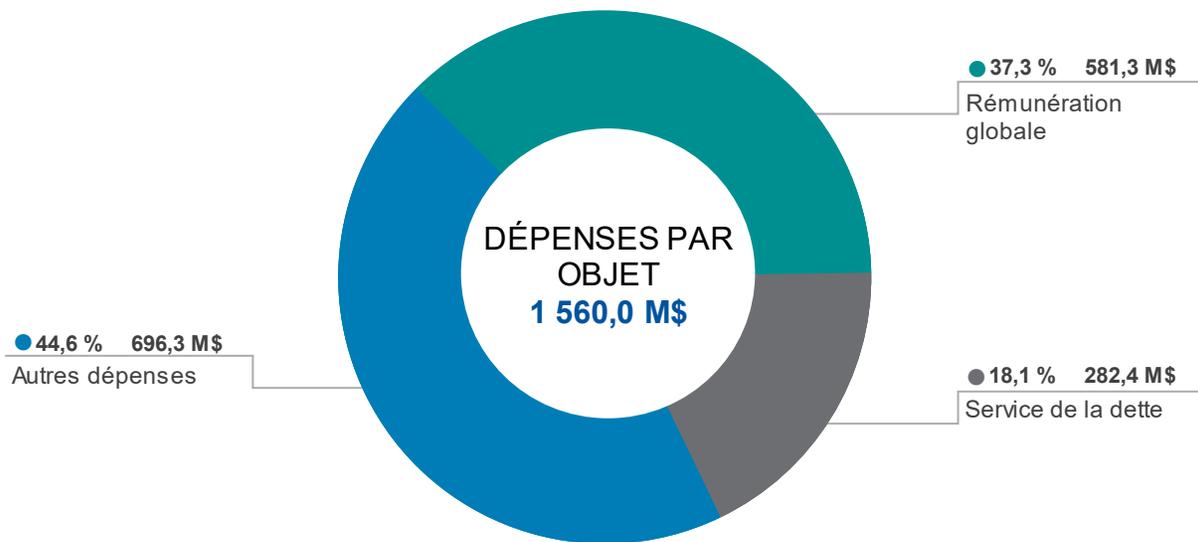


Provenance des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

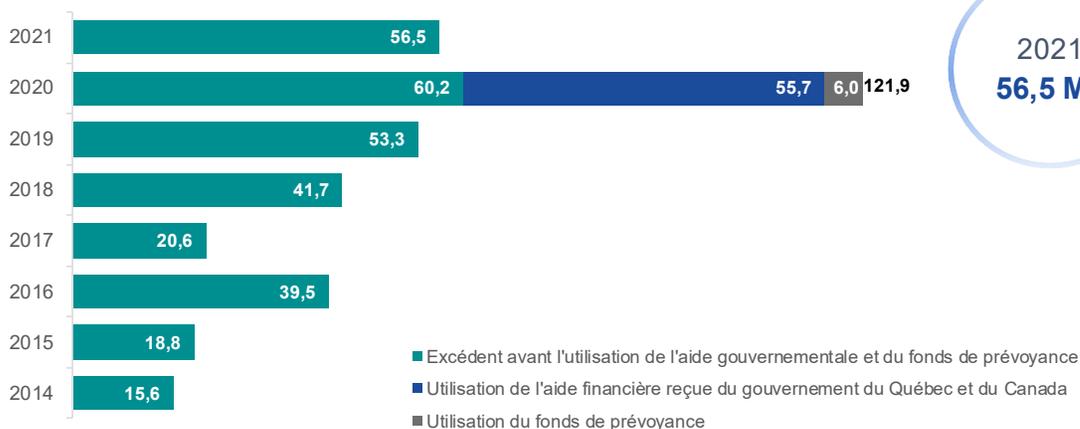


Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

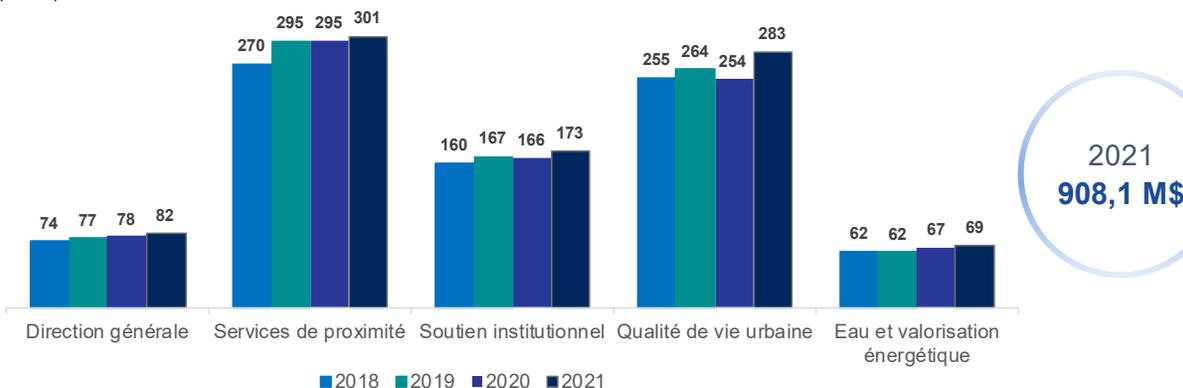
Excédent de l'exercice (en M\$)



Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)



Dépenses des unités administratives (en M\$)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

 <p>Sécurité publique</p> <p>207,6 M\$</p> <p>budget de 200,1 M\$ écart de 7,5 M\$</p>	 <p>Gestion des immeubles et des équipements motorisés</p> <p>106,3 M\$</p> <p>budget de 110,1 M\$ écart de -3,8 M\$</p>	 <p>Entretien et déneigement du réseau routier</p> <p>101,4 M\$</p> <p>budget de 103,6 M\$ écart de -2,2 M\$</p>
 <p>Interaction citoyenne et administration générale</p> <p>98,2 M\$</p> <p>budget de 101,9 M\$ écart de -3,7 M\$</p>	 <p>Loisirs et culture</p> <p>96,3 M\$</p> <p>budget de 97,0 M\$ écart de -0,7 M\$</p>	 <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p>76,9 M\$</p> <p>budget de 79,7 M\$ écart de -2,8 M\$</p>
 <p>Gestion et valorisation des matières résiduelles</p> <p>80,1 M\$</p> <p>budget de 80,2 M\$ écart de -0,1 M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p>50,8 M\$</p> <p>budget de 59,7 M\$ écart de -8,9 M\$</p>	 <p>Environnement et urbanisme</p> <p>49,8 M\$</p> <p>budget de 50,9 M\$ écart de -1,1 M\$</p>
 <p>Technologies de l'information</p> <p>40,7 M\$</p> <p>budget de 43,0 M\$ écart de -2,3 M\$</p>	<div style="border: 2px solid #008080; border-radius: 50%; padding: 20px; text-align: center;"> <p>Unités administratives</p> <p>908,1 M\$</p> <p>budget de 926,2 M\$ écart de -18,1 M\$</p> </div>	

Écart = Réel - Budget

ACTIVITÉS MARQUANTES DE L'ANNÉE 2021



Niveau des émissions de permis de construction et de rénovation atteignant plus de 1,9 milliard de dollars et augmentation marquée des transactions immobilières, principalement dans le secteur résidentiel. Cet essor se traduit par des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires sur le plan des :

- taxes et compensations tenant lieu de taxes pour 5,6 M\$ supplémentaires pour atteindre 1 245,6 M\$
- droits sur mutations immobilières pour 27,1 M\$ supplémentaires pour atteindre 57,1 M\$



- Plusieurs prix et mentions dans les catégories bâtiments municipaux, institutionnels ou publics pour la base de plein air de Sainte-Foy dont les mérites d'architecture de la Ville de Québec, le prix d'excellence Cecobois 2021, le prix d'excellence de l'ordre des architectes du Québec 2021 et le grand prix Design 2021
- Programme d'excellence en eau potable et programme d'excellence en eaux usées



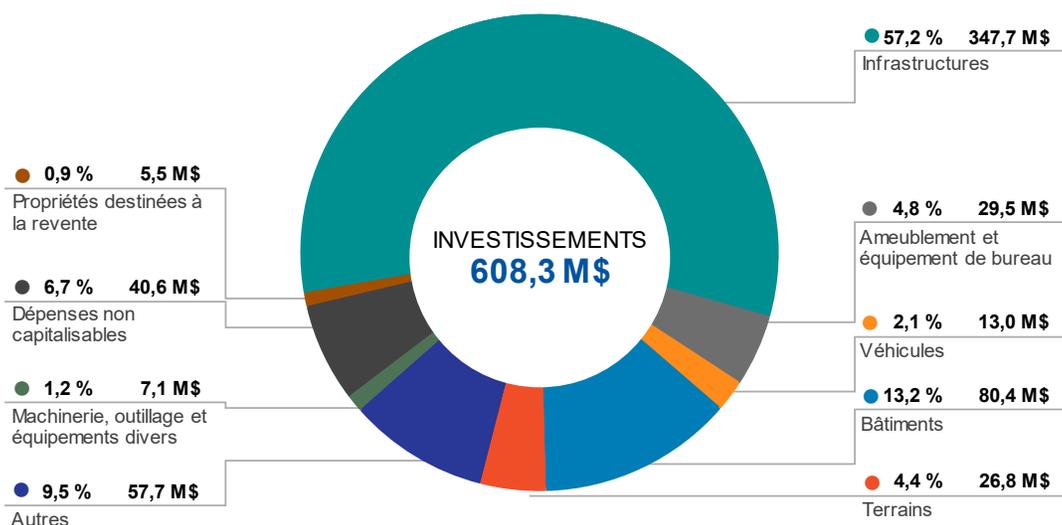
RÉALISATIONS

		
Inauguration du Centre de glaces Intact Assurance	Tenue de l'élection municipale du 7 novembre 2021 dans un contexte de pandémie	Installation de nouvelles places éphémères à la Marina St-Roch ainsi qu'à ExpoCité
Inauguration de cinq œuvres mettant en valeur l'allée commémorative de la place Jean-Béliveau	Transparence financière : obtention de la cote A dans le rapport de l'étude du classement de 31 grandes municipalités au Canada publié par l'institut C.D. Howes	Implantation des paiements préautorisés aux quatre échéances, sans intérêt ni pénalité pour la facture annuelle de taxes 2021
Soutien financier de six projets de restauration pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle	Adoption et mise en œuvre du Plan directeur aquatique	Gratuité d'accès et de location dans les sites de plein air
Installation et remplacement de plus de 10 000 panneaux de signalisation à la suite du déploiement de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec	Déploiement d'actions prévues dans la Politique de viabilité hivernale 2020-2021 dont l'acquisition de 10 chenillettes avec épandeurs afin d'améliorer le déneigement des trottoirs	Plus de 320 000 visites dans les écocentres et troisième année d'opération de l'écocentre mobile pendant 8 journées comptant près de 2 800 visites
Ajout de deux aires d'exercice canin aux bases de plein air de Sainte-Foy et de la Découverte	Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de la préparation de la collecte des résidus alimentaires auprès de 2 300 citoyens participants	Ajout d'une journée de distribution d'arbres à l'automne 2021, permettant de doubler les dons d'arbres aux citoyens
Vérification par l'équipe dédiée au Programme de remplacement des lignes de services en plomb de 3 030 branchements de service et remplacement de 271 branchements de service	Adoption de trois visions culturelles 2021-2025 : Vision de la Bibliothèque de Québec, Vision de l'art public et Vision du développement culturel	Attribution de 14 nouveaux toponymes, dont deux inspirés par la culture autochtone : passerelle de la Tortue et la rue des Malécites
Début des travaux de la nouvelle centrale de police	Dépôt des rôles d'évaluation triennaux 2022-2024 de l'agglomération de Québec	Ajout de 12 km aux voies et pistes du réseau cyclable
Adoption de la Stratégie de développement durable. Celle-ci se déploiera dans deux plans distincts, soit le plan d'action solidaire et le plan de transition et d'action climatique	Quatre nouvelles unités d'interventions ont été ajoutées au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour lutter contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, les violences conjugales et les crimes par trafics d'armes	Promotion touristique : diffusion d'une importante campagne publicitaire multiplateforme Profitez de Québec

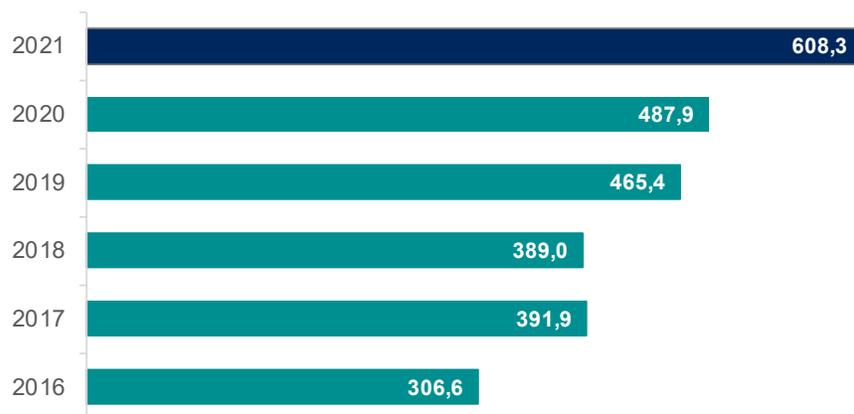
RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

DES INVESTISSEMENTS DE **608,3 M\$** EN HAUSSE DE 24,7 %
PAR RAPPORT À 2020

Composition des investissements (excluant le Réseau de transport de la Capitale)
(en M\$)

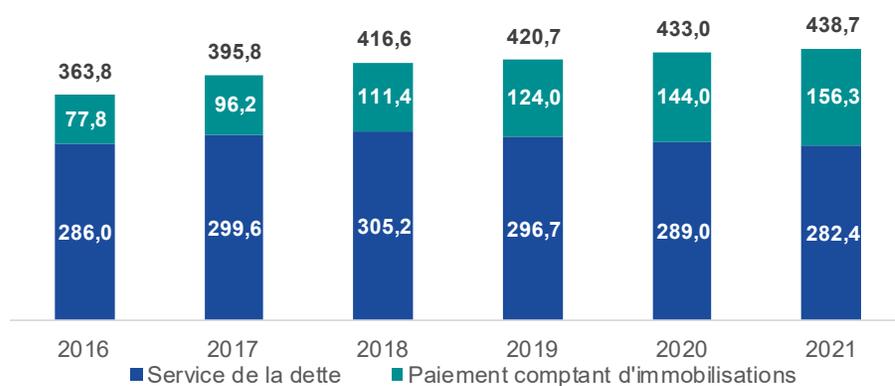


Investissements réalisés (excluant le RTC) (en M\$)



2021
608,3 M\$

Dépenses de financement (en M\$)



2021
438,7 M\$
budget de
442,1 M\$

Dettes nettes (en M\$)



2021
1 551,3 M\$
budget de
1 553,5 M\$

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

96,4 M\$		Projets d'ingénierie, notamment la réhabilitation et la réparation de chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
90,5 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
89,9 M\$		Tramway de Québec
32,2 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réparation de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
23,8 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la rue Dorchester
16,6 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
14,3 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
12,8 M\$		Construction du CENTRE DE GLACES Intact Assurance
9,0 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et véhicules de déneigement
8,7 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
8,0 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la mobilité active et d'intermodalité
7,3 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
6,8 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet)
6,8 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL
6,6 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
6,0 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres
4,6 M\$		Programme de remplacement des lignes de service en plomb
4,4 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est

3,3 M\$		Travaux d'aménagement aux dépôts à neige
3,2 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
2,5 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
2,5 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment Pointe-de-Sainte-Foy et Monseigneur-de-Laval
2,0 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
1,9 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION pour la sécurité publique
1,6 M\$		Plan Vision de l'arbre et projet de canopée
1,3 M\$		Mise à niveau des aires de planches à roulettes, des terrains de tennis et de basketball
1,3 M\$		Réfection du stationnement souterrain place Jacques-Cartier en partenariat avec la CSQ
1,1 M\$		Réaménagement du PARC Paul-Émile-Beaulieu
1,0 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES
0,8 M\$		Réfection du STADE CANAC
0,7 M\$		Programme de compensation aux entreprises
0,6 M\$		Aménagement de la place de la Capitale-Nationale
139,9 M\$		Autres projets 2021 au Plan d'investissement quinquennal
608,3 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2021	

*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

Portrait économique



PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2021

L'année 2021 a été marquée à la fois par la reprise économique et par les limitations découlant de certaines mesures sanitaires liées à la pandémie. Elle a été notamment portée par une forte activité dans le secteur de l'habitation, par une reprise des investissements non résidentiels et par une bonne croissance dans les secteurs gouvernementaux et financiers. La reprise n'a pas été uniforme et certains secteurs, particulièrement ceux liés au tourisme, à la restauration et au commerce de détail, étaient encore affectés par les mesures sanitaires. L'année 2021 a aussi été marquée par une hausse de l'inflation en raison des problèmes mondiaux d'approvisionnement.

REPRISE DE L'ÉCONOMIE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'activité économique a rebondi de 4,3 % en 2021, permettant un retour de l'activité économique près du niveau pré-pandémique.

Cette reprise s'est aussi fait sentir sur le marché du travail. Le taux de chômage, qui avait atteint 6,7 % pour l'ensemble de l'année 2020 est redescendu à 4,2 % en 2021, soit un peu au-dessus de son très faible niveau de 2019.

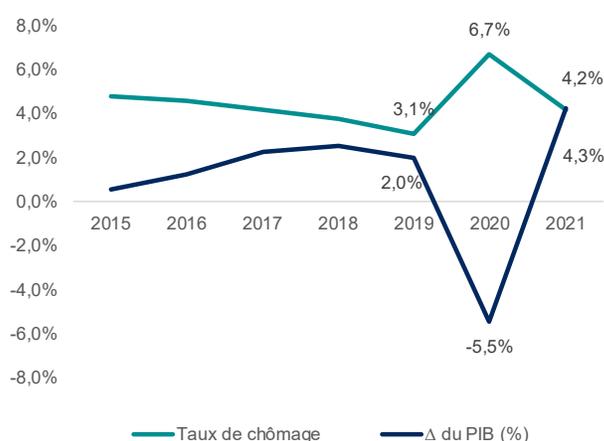
13 400 emplois ont été retrouvés à Québec en 2021. Plus de la moitié de ceux-ci l'ont été dans les secteurs de la fabrication et de la construction, qui retrouvent ainsi leur niveau d'emploi de 2019. Par ailleurs, 5 900 emplois

ont été recouverts dans le secteur des services en 2021, mais les sous-secteurs n'ont pas tous bénéficié de cette hausse. En effet, le niveau d'emploi dans les secteurs associés au tourisme, à la restauration et au commerce de détail a poursuivi sa baisse entamée en 2020. Globalement, à la fin de 2021, le secteur des services présente toujours un déficit de 27 900 emplois par rapport à 2019.

RETOUR DE L'INFLATION

La croissance de l'indice des prix à la consommation en 2021 a été de 3,5 %. À titre de comparaison, la hausse annuelle moyenne des prix entre 2013 et 2020 a été de 1,1 %. L'accélération en 2021 s'explique d'une part, par la reprise de la demande des consommateurs et d'autre part, par les difficultés d'approvisionnement des fournisseurs.

Graphique 1 – Variation du PIB et taux de chômage

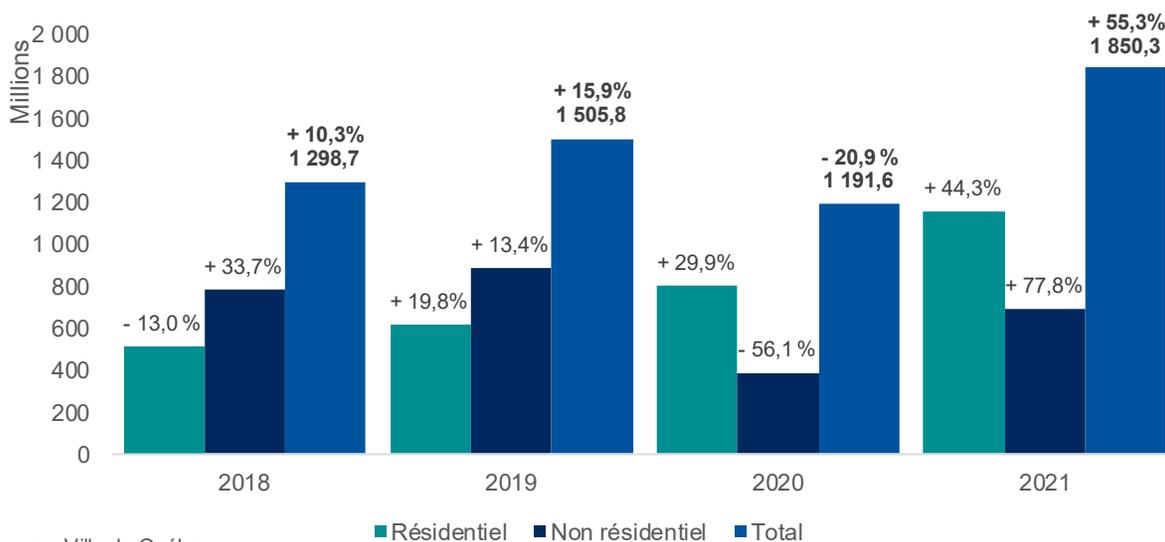


Sources : Conference Board et Statistique Canada

PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

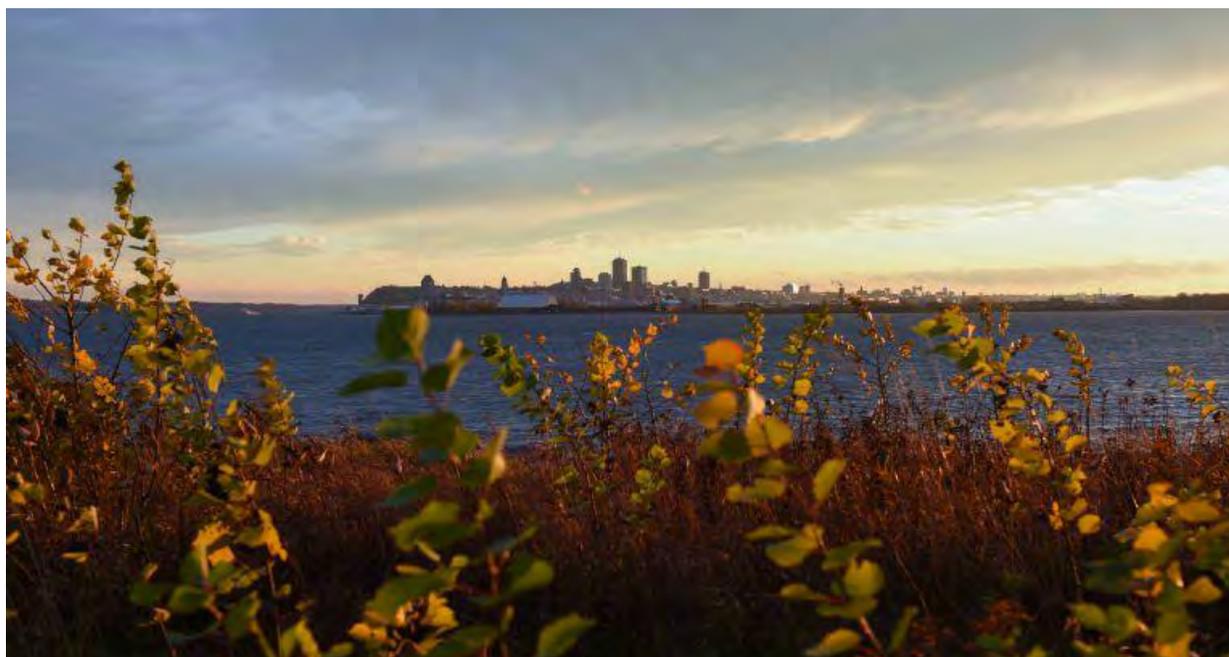
En 2021, la Ville a atteint un montant record de 1,9 milliard de dollars en permis de construction délivrés. En pourcentage, la hausse a été de 55,3 % par rapport à 2020. Autant le secteur résidentiel que non résidentiel ont connu une forte hausse.

Graphique 2 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec



En 2021, comme en 2020, plus de 60,0 % de la valeur des permis est attribuable au secteur résidentiel. Ce secteur a été soutenu par la forte hausse de l'activité de construction locative qui s'est traduite par des émissions de permis de construction neuve et par un marché de la revente très actif en 2021 qui s'est traduit par l'émission de permis de rénovations.

La construction non résidentielle a été en forte croissance en 2021. Après une pause en 2020, celle-ci revient graduellement à un niveau élevé d'activité comparable à 2018 et 2019.



CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

Les mises en chantier résidentielles ont atteint 4 652 unités en 2021, surpassant l'ancien record datant de 2012. Pour la troisième année consécutive, plus de 4 000 unités de logement ont été mises en chantier.

Comme pour les années précédentes, la construction de logements locatifs occupe la plus grande part en 2021 avec 87,4 % des nouveaux logements. Cet important segment du marché de la construction résidentielle a connu une croissance de 25,5 % en 2021. Le secteur des propriétés individuelles, jumelées et en rangée a, quant à lui, ralenti de 22,7 %. Pour ce secteur, les 491 mises en chantier de 2021 surpassent tout juste le niveau observé en 2018. Les copropriétés, en déclin depuis plusieurs années, affichent aussi une baisse en 2021.

Tableau 1 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec

Marché visé		2018	2019	2020	2021
Propriété*	n ^{bre}	489	583	635	491
	%		19,2 % ↑	8,9 % ↑	-22,7 % ↓
Copropriété	n ^{bre}	167	226	128	96
	%		35,3 % ↑	-43,4 % ↓	-25,0 % ↓
Locatif	n ^{bre}	2 748	3 598	3 239	4 065
	%		30,9 % ↑	-10,0 % ↓	25,5 % ↑
Total	n ^{bre}	3 404	4 407	4 002	4 652
	%		29,5 % ↑	-9,2 % ↓	16,2 % ↑

Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation

* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

MARCHÉ LOCATIF

Le loyer moyen a atteint 914 \$ en 2021 dans la Ville de Québec selon les données de la SCHL, en croissance de 4,3 %. C'est la deuxième année consécutive où l'on observe que le loyer moyen augmente de plus de 4,0 %. Une part importante de cette augmentation est attribuable aux nouveaux logements puisque la SCHL estime que la hausse moyenne de 2,4 % des loyers pour les logements existants a été moindre que l'inflation en 2021.

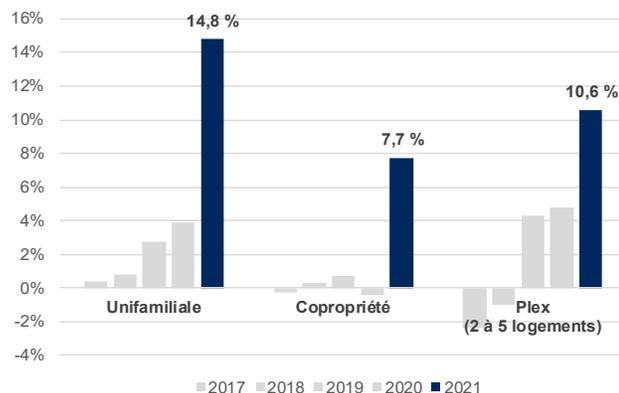
Le taux d'inoccupation est un indicateur de la pression qui existe dans le marché locatif. Plus ce taux est bas et plus la pression est élevée sur les loyers. La SCHL indique que ce taux est de 2,8 % en 2021, soit au même niveau qu'en 2020. On considère habituellement qu'un taux d'inoccupation de 3,0 % reflète un marché équilibré.

UN MARCHÉ DE LA REVENTE RÉSIDENTIEL TRÈS ACTIF EN 2021

Le marché de la revente avait battu des records en 2020 et l'effervescence s'est poursuivie en 2021. Le niveau record de ventes de 2020 a pratiquement été égalé en 2021 malgré un ralentissement pour la deuxième partie de l'année. Les délais de ventes ont baissé à des niveaux qui n'avaient pas été vus depuis 2009. Les prix de vente, qui avaient entamé une hausse en 2020 après des années de stabilité, se sont nettement accélérés en 2021 (graphique 3). Le prix de vente médian s'est accru de 14,8 % pour les résidences unifamiliales, de 10,6 % pour les plex, et de 7,7 % pour les copropriétés.

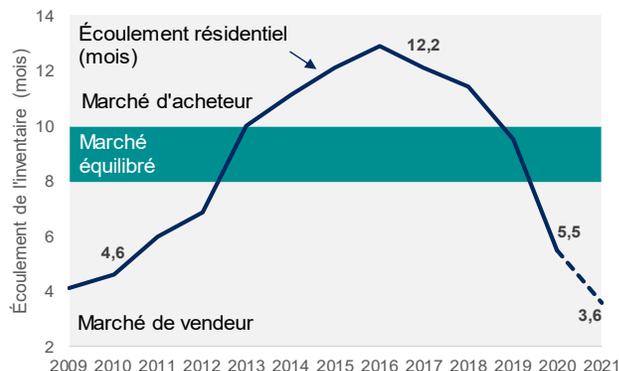
Le faible niveau des taux hypothécaires et l'abordabilité des immeubles dans la ville de Québec ont contribué à l'effervescence du marché de la revente. Celui-ci est définitivement favorable aux vendeurs alors que le nombre de mois pour écouler l'inventaire disponible a atteint 3,6 mois en 2021, le plus bas niveau depuis 2002.

Graphique 3 – Variation des prix médians de la revente en 2021 – Ville de Québec

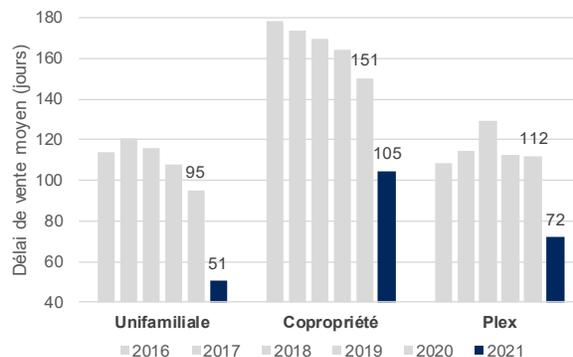


Source: APCIQ par le système Centris®

Graphique 4 – Inventaire et délais de vente en 2021



Source: APCIQ par le système Centris®



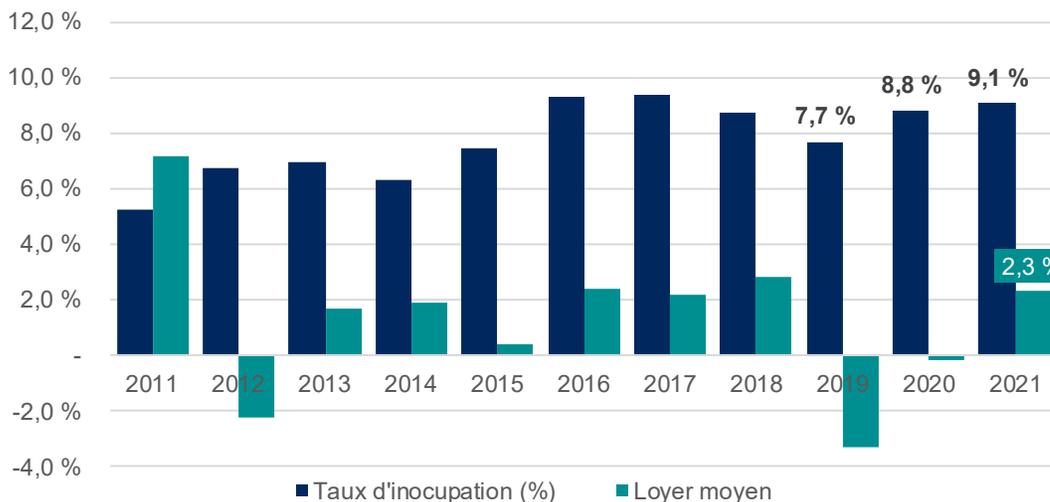
Source: APCIQ par le système Centris®



HAUSSE DES TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES DE BUREAUX

Les taux d'inoccupation des bureaux ont augmenté légèrement dans la région de Québec, en raison notamment du télétravail. Dans la région, le taux d'inoccupation a grimpé à 9,1 % en 2021, après avoir été de 8,8 % en 2020 et de 7,7 % en 2019. Contrairement à 2020, l'augmentation de la disponibilité n'a pas eu d'effet à la baisse sur les prix, alors que ceux-ci ont augmenté de 2,3 % en 2021, après avoir connu une légère baisse de 0,2 % en 2020.

Graphique 5 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi² et plus – Région de Québec

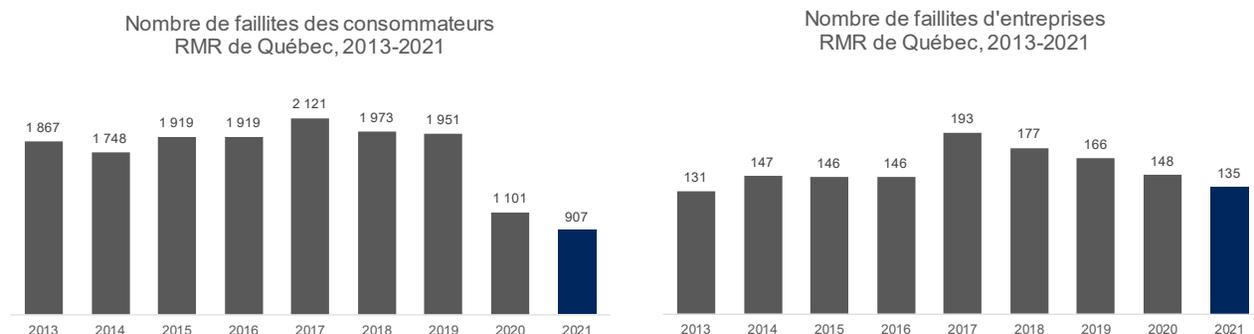


Source : Groupe Altus Québec

BAISSE DES FAILLITES PERSONNELLES ET D'ENTREPRISES

La baisse des faillites commerciales, amorcée en 2018, s'est encore poursuivie en 2021. Du côté des consommateurs, tout comme en 2020, un faible niveau de faillite est observé en 2021. Celui-ci pourrait notamment être attribuable aux mesures de soutien accordées dans le cadre de la pandémie.

Graphique 6 – Faillites d'entreprises et de consommateurs – RMR de Québec



Source : Bureau du surintendant des faillites du Canada

Source : Bureau du surintendant des faillites du Canada

SECTEUR TOURISTIQUE

La pandémie a continué à avoir un impact considérable sur le secteur touristique. Les limitations des voyages internationaux et le couvre-feu de janvier à mai ont eu des impacts majeurs, notamment au chapitre du tourisme international et du tourisme interprovincial.

La baisse du nombre de voyageurs internationaux, notamment en raison des contrôles frontaliers, a été de 84,6 % en 2021. Cette baisse s'ajoute à la baisse de 62,5 % déjà constatée en 2020. La stabilité des voyages intérieurs par avion par rapport à 2020 et les nombreux vacanciers provenant du Québec à l'été 2021 ont tout de même permis aux hôteliers de voir le taux d'occupation des hôtels et motels augmenter en 2021. Ce taux a été de 38,7 %, soit la moitié du taux d'occupation moyen des trois années précédant la pandémie.

Tableau 2 – Activité touristique – 2017-2021

	Indice de l'activité touristique régionale (2017 = 100)	Taux d'occupation Agglomération de Québec (%)	Indice du nombre de passagers aériens à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec		
			Intérieurs	Internationaux (2017 = 100)	Ensemble
2017	100,0 ↑	70,9 % ↑	100,0 ↑	100,0 ↓	100,0 ↑
2018	100,9 ↑	72,4 % ↑	104,7 ↑	110,4 ↑	106,4 ↑
2019	99,4 ↓	72,3 % ↓	99,3 ↓	126,0 ↑	106,9 ↑
2020	38,5 ↓	31,3 % ↓	24,2 ↓	47,3 ↓	30,7 ↓
2021	..	38,7 % ↑	22,5 ↓	7,3 ↓	18,2 ↓

Source : Destination Québec cité

DONNÉES FINANCIÈRES

Le taux d'escompte moyen de la Banque du Canada a été de 0,5 % en 2021. Ce taux, qui était de 2,0 % en 2019 est en baisse depuis le début de la crise sanitaire. En 2021, son niveau est encore plus bas que lors de la crise financière de 2009 alors qu'il avait été de 0,7 %.

Tout comme en 2020, les taux hypothécaires variables ont diminué en 2021. La baisse de 0,8 % place le taux à 1,4 %, soit la moitié du taux prévalent avant la pandémie. Cette baisse des taux hypothécaires a contribué à soutenir la construction résidentielle en 2021.

Le dollar canadien s'est apprécié de 0,05 ¢ US par rapport à la devise américaine en 2021, notamment en raison de la remontée des prix du pétrole et de la forte demande de matériaux produits au Canada. Il a été en moyenne de 0,80 \$ US en 2021. Pour les consommateurs, la hausse de la devise canadienne a pour conséquence de contrebalancer en partie les effets de l'inflation américaine. Toutefois, pour les exportateurs, ceci représente une perte de bénéfices, mais aussi une opportunité d'acquérir des machines et matériels à moindre coût.

Enfin, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Québec a augmenté de 3,5 % en 2021 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la plus forte augmentation des prix à la consommation depuis que cette statistique est disponible, soit 2002.

Tableau 3 – Autres données financières

Indicateurs	2019	2020	2021	Variation 2021 / 2020
Taux d'escompte moyen	2,00 %	0,81 %	0,50 %	-0,31 %
Taux hypothécaire variable moyen	2,88 %	2,21 %	1,40 %	-0,81 %
Taux de change (1 CAN = X US)	0,75 ¢	0,75 ¢	0,80 ¢	0,05 ¢
IPC RMR Québec	130,5	131,6	136,2	3,49 %

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada

Résultats 2021 Fonctionnement



Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2021 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 56,5 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 616,0 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 560,0 M\$.

Le budget initial adopté était de 1 581,6 M\$.

ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2021 s'élèvent à 1 616,0 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 34,4 M\$ (2,2 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

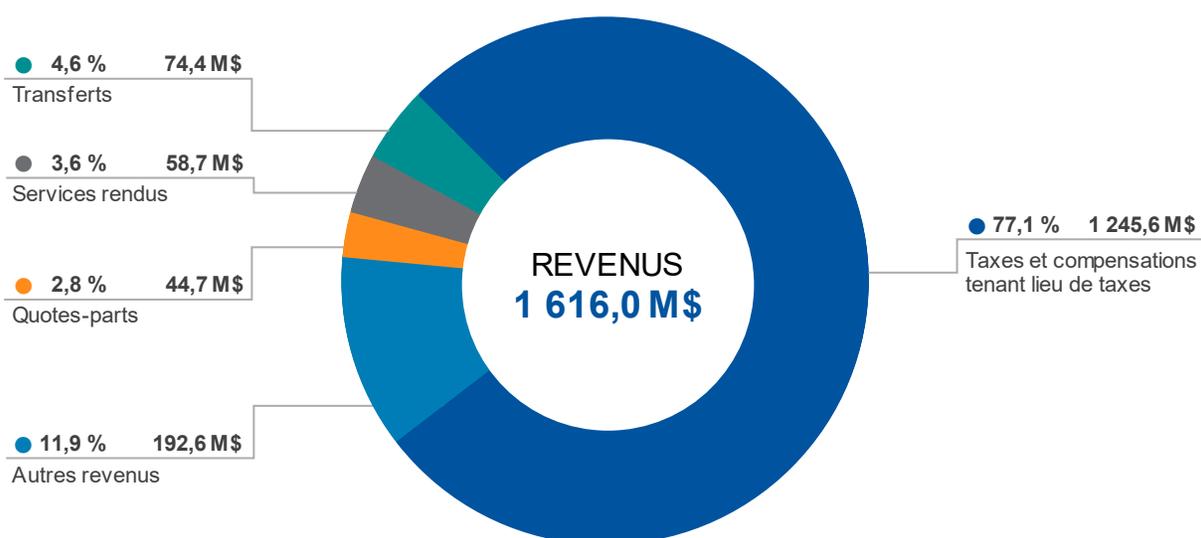
Tableau 4 – Revenus
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 240,0	5,6	0,5 %
Quotes-parts *	39,5	42,6	44,7	45,2	-0,5	-1,1 %
Transferts	66,1	118,6	74,4	68,3	6,1	8,9 %
Services rendus	64,8	48,2	58,7	55,8	2,9	5,2 %
Imposition de droits	48,7	52,6	66,5	38,5	28,0	72,7 %
Amendes et pénalités	24,9	16,3	17,1	18,2	-1,1	-6,0 %
Intérêts	23,1	14,1	9,9	9,4	0,5	5,3 %
Autres revenus **	13,4	15,5	10,8	4,1	6,7	163,4 %
Affectations **	74,9	66,6	88,3	102,1	-13,8	-13,5 %
Total revenus	1 550,6	1 609,8	1 616,0	1 581,6	34,4	2,2 %

* Les revenus de quotes-parts, pour les années 2019 et 2020, ne tiennent pas compte de la décision de la Cour d'appel du Québec du 14 septembre 2021 et sont non redressés. Le rapport financier de l'exercice 2021, quant à lui, présente les revenus de quotes-parts comparatifs de l'année 2020 redressés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

** Résultats redressés pour les années 2019 et 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

Graphique 7 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville établit des taux de taxes pour quatre catégories distinctes, soit celle des immeubles non résidentiels, celle des terrains vagues desservis, celle des immeubles de six logements et plus et la catégorie résiduelle, qui est principalement composée des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. Également, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification fiscale spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2021 atteignent 1 245,6 M\$, soit un écart favorable de 5,6 M\$ (0,5 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent des revenus de la Ville.

Tableau 5 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Taxes et tarifications						
Taxes foncières générales	902,2	933,5	943,5	929,0	14,5	1,6 %
Gestion eau potable et eaux usées	108,8	112,0	111,7	113,6	-1,9	-1,7 %
Gestion des matières résiduelles	67,8	66,9	67,3	69,0	-1,7	-2,5 %
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouv. du Québec et ses entreprises	32,8	35,3	33,8	35,7	-1,9	-5,3 %
Réseaux de la santé et de l'éducation	55,1	55,6	58,8	58,1	0,7	1,2 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	20,6	24,1	22,0	26,6	-4,6	-17,3 %
Autres sources de revenus						
Centres d'urgence 911	3,2	3,0	3,4	3,2	0,2	6,2 %
Autres revenus	4,7	4,9	5,1	4,8	0,3	6,3 %
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 240,0	5,6	0,5 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
14,5 F	Taxes foncières générales 14,5 F Ajouts au rôle d'évaluation, découlant des nouvelles constructions et rénovations, supérieurs aux hypothèses budgétaires utilisées
-3,6 D	Gestion des matières résiduelles et gestion eau potable et eaux usées -3,6 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison du report de la reprise des activités des commerces et de la révision à la baisse des revenus de tarifications fiscales calculées sur une autre base que la valeur de l'immeuble
-1,9 D	Gouvernement du Québec et ses entreprises -1,9 D Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
0,7 F	Réseaux de la santé et de l'éducation 0,7 F Ajouts au rôle d'évaluation constatés plus tôt que prévu
-4,6 D	Gouvernement du Canada et ses entreprises -4,6 D Immeubles qui seront portés au rôle d'évaluation en 2022 plutôt qu'en 2021 comme anticipé
0,5 F	Autres sources de revenus 0,5 F Divers éléments
5,6 F	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

* F : écart favorable

D : écart défavorable



COMPARAISON INTERMUNICIPALE DE LA TAXATION

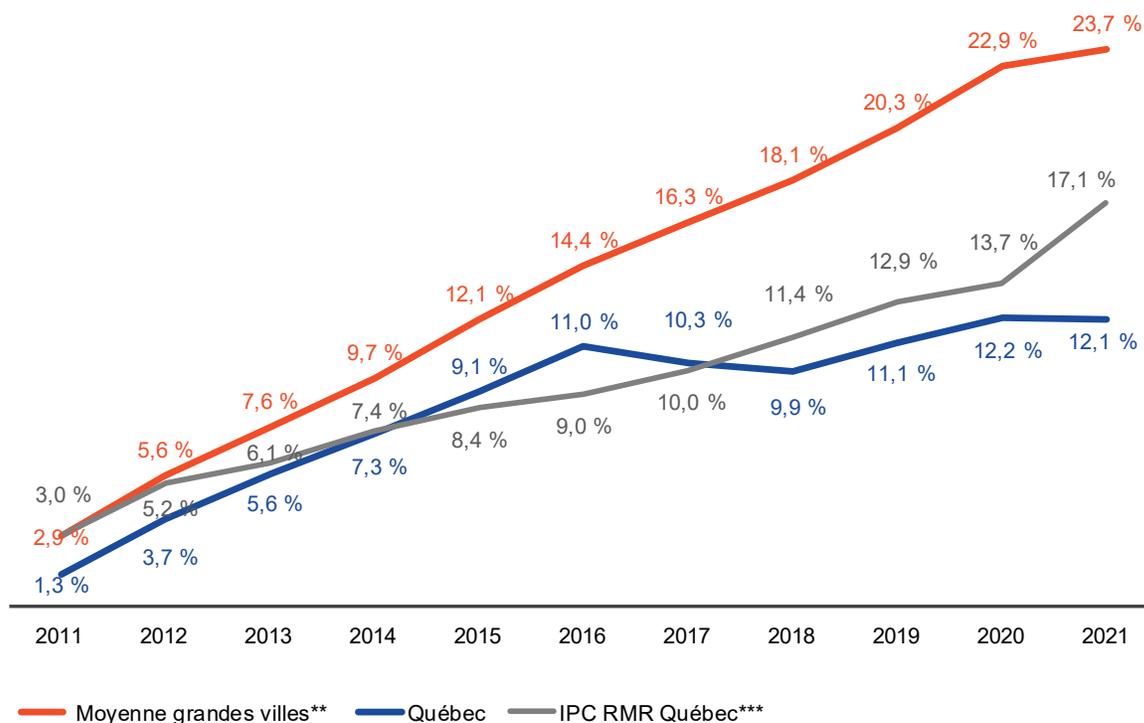
Des taxes résidentielles sous l'inflation

La Ville augmente annuellement la taxation résidentielle en utilisant comme base de référence l'inflation.

Entre 2011 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti, afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de l'année précédente¹ pour éviter la création d'écart entre les prévisions et la réalité. Cela dit, exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

Ainsi, de 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des taxes résidentielles de la Ville de Québec s'établit à 12,1 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 23,7 %, soit près du double de celle de la Ville². De surcroît, les hausses cumulatives de taxes résidentielles pour la ville de Québec passent sous l'inflation pour la même période.

Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec**



* Non composé; 2011 = taux de base

** Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

*** Statistique Canada

¹ Le taux est calculé à partir des données observées pour la période du 1^{er} septembre de l'année précédente au 31 août de l'année courante

² Établi sur la base des données publiées par les villes lors de leur budget annuel

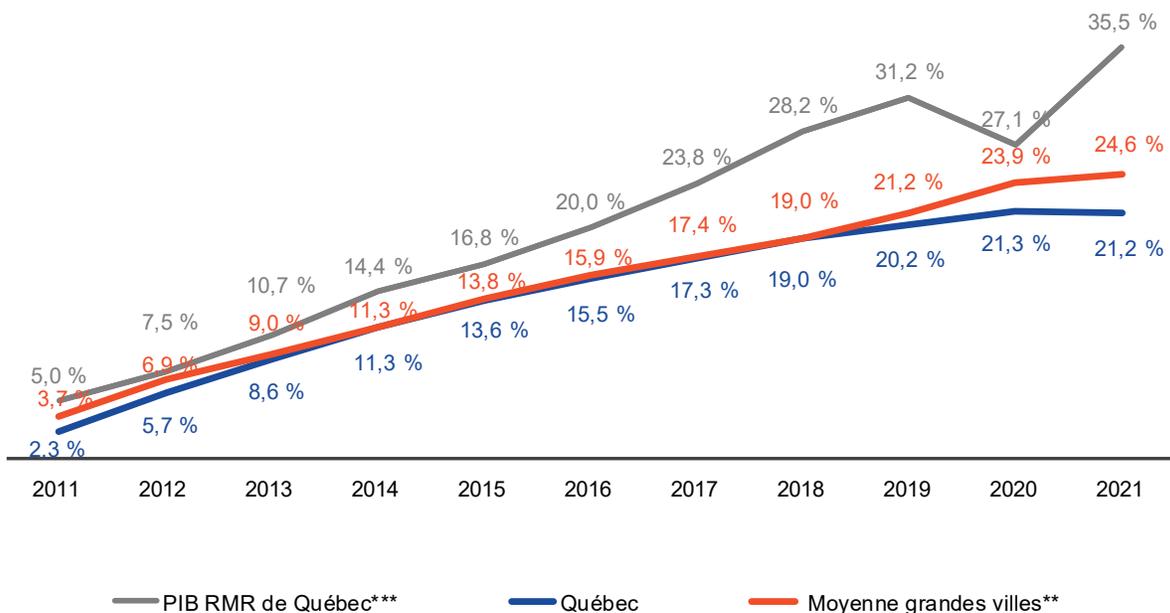
Taxes non résidentielles : des hausses de taxes moindres que dans les autres grandes villes

Entre 2011 et 2016, la Ville a augmenté la taxation non résidentielle à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance vigoureuse du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels.

Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de l'année précédente. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Comme pour les immeubles résidentiels, exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les entreprises.

En conséquence, de 2011 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 21,2 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) a été de 24,6 %, soit 16,0 % supérieure à celle de la Ville.

Graphique 9 – Comparaison de la hausse cumulative* des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec**



* Non composé; 2011 = taux de base

** Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

*** Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération de Québec, dont la Ville de Québec est la municipalité centrale. Ces dépenses découlent de la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération et les quotes-parts assurent une répartition équitable de celles-ci entre chaque municipalité.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 44,7 M\$, soit un écart défavorable de -0,5 M\$ (-1,1 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 6 – Quotes-parts
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
L'Ancienne-Lorette *	14,8	15,7	16,4	16,6	-0,2	-1,2 %
Saint-Augustin-de-Desmaures *	24,7	26,9	28,3	28,6	-0,3	-1,0 %
Total quotes-parts	39,5	42,6	44,7	45,2	-0,5	-1,1 %

* Les revenus de quotes-parts, pour les années 2019 et 2020, ne tiennent pas compte de la décision de la Cour d'appel du Québec du 14 septembre 2021 et sont non redressés. Le rapport financier de l'exercice 2021, quant à lui, présente les revenus de quotes-parts comparatifs de l'année 2020 redressés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
-0,5 D	L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures
-0,5 D	Divers ajustements aux montants servant au calcul des quotes-parts
-0,5 D	Quotes-parts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 74,4 M\$, soit un écart favorable de 6,1 M\$ (8,9 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Transferts
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Contribution au service de la dette	12,2	13,0	13,5	12,7	0,8	6,3 %
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0 %
Gestion des matières résiduelles	13,4	15,5	18,4	15,8	2,6	16,5 %
Destination Québec cité	18,0	7,5	14,3	12,3	2,0	16,3 %
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	-	4,5	4,3	5,2	-0,9	-17,3 %
Aide financière en lien avec la pandémie	-	55,7	0,7	0,0	0,7	-
Autres	1,5	1,4	2,2	1,3	0,9	69,2 %
Total transferts	66,1	118,6	74,4	68,3	6,1	8,9 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
0,8 F Contribution au service de la dette	0,8 F Revenus d'intérêts sur le service de la dette à la charge du gouvernement supérieurs au budget, s'expliquant principalement par l'accélération du calendrier de remboursements d'un programme de subvention
2,6 F Gestion des matières résiduelles	2,8 F Compensations supplémentaires pour la collecte sélective des matières recyclables en raison des dépenses nettes additionnelles engagées pour l'année 2020 -0,2 D Redevances pour l'élimination de matières résiduelles légèrement inférieures à ce qui avait été anticipé
2,0 F Destination Québec cité	2,1 F Conclusion d'une nouvelle entente visant à assurer le maintien des actifs stratégiques touristiques du centre-ville de Québec 1,9 F Revenus supplémentaires provenant principalement de l'attribution d'une bonification aux associations touristiques régionales pour compenser la perte de revenus de taxe sur l'hébergement -2,0 D Utilisation non requise de revenus budgétés à la suite de la diminution des dépenses afférentes à des activités non réalisées

Écarts* (en M)	Justifications
-0,9 D	Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024
-0,9 D	Revenus inférieurs à ceux budgétés relativement à l'entente de partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec concernant le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ)
0,7 F	Aide financière en lien avec la pandémie
0,7 F	Aide financière supplémentaire reçue du gouvernement du Québec, dans le contexte de la pandémie, visant particulièrement à soutenir les efforts pour se doter d'infrastructures numériques et de télécommunications
0,9 F	Autres
0,9 F	Revenus supplémentaires provenant principalement du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19). Une augmentation des dépenses relatives à ce programme est constatée en contrepartie
6,1 F	Transferts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 58,7 M\$, soit un écart favorable de 2,9 M\$ (5,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Services rendus
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réal	
	2019	2020	2021			
Organismes municipaux	3,6	3,8	4,0	3,5	0,5	14,3 %
Destination Québec cité	1,7	1,1	1,2	1,3	-0,1	-7,7 %
Stationnements	12,8	8,2	8,6	9,3	-0,7	-7,5 %
Vente de vapeur de l'incinérateur	4,1	3,9	4,3	4,3	0,0	0,0 %
ExpoCité	6,4	2,6	2,5	4,4	-1,9	-43,2 %
Gestion du Centre Vidéotron	4,4	2,9	2,9	3,7	-0,8	-21,6 %
Loisirs et culture	7,0	2,3	3,1	5,9	-2,8	-47,5 %
Loyers	2,2	2,0	1,9	1,4	0,5	35,7 %
Centre de tri	4,4	5,5	11,6	4,5	7,1	157,8 %
Autres	18,2	15,9	18,6	17,5	1,1	6,3 %
Total services rendus	64,8	48,2	58,7	55,8	2,9	5,2 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
0,5 F Organismes municipaux	0,5 F Augmentation des prix et des quantités de matières reçues d'autres municipalités à l'incinérateur et au centre de tri
-0,1 D Destination Québec cité	-0,1 D Divers éléments
-0,7 D Stationnements	-0,7 D Retrait de plusieurs bornes de stationnements en raison de travaux routiers et diminution de l'achalandage d'occupation des parcs de stationnement attribuable à la pandémie
-1,9 D ExpoCité	-1,9 D Revenus provenant des opérations d'ExpoCité inférieurs aux prévisions étant donné l'impossibilité de tenir des événements durant la pandémie
-0,8 D Gestion du Centre Vidéotron	-0,8 D Revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et autres revenus connexes inférieurs aux prévisions en raison de l'annulation de la majorité des événements prévus en raison de la pandémie
-2,8 D Loisirs et culture	-2,4 D Annulation de plusieurs activités de loisirs et de culture en raison de la pandémie -0,4 D Revenus générés par le Palais Montcalm moindres que prévu compte tenu de la prolongation de la fermeture des salles de spectacle en raison de la pandémie
0,5 F Loyers	0,5 F Augmentation des revenus supérieure en raison de nouveaux baux et de la hausse moyenne des loyers
7,1 F Centre de tri	4,9 F Hausse du prix et du volume de matières vendues 2,2 F Impact du changement de méthode de présentation comptable relatif aux matières traitées par le centre de tri d'autres municipalités. Une augmentation des dépenses équivalente est constatée en contrepartie
1,1 F Autres	1,3 F Nouvelles ententes pour la création d'escouades policières régionales mixtes 0,5 F Contributions du ministère de la Sécurité publique pour les opérations policières liées à la pandémie -0,7 D Divers autres éléments
2,9 F Services rendus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 66,5 M\$, soit un écart favorable de 28,0 M\$ (72,7 %) avec les prévisions budgétaires.

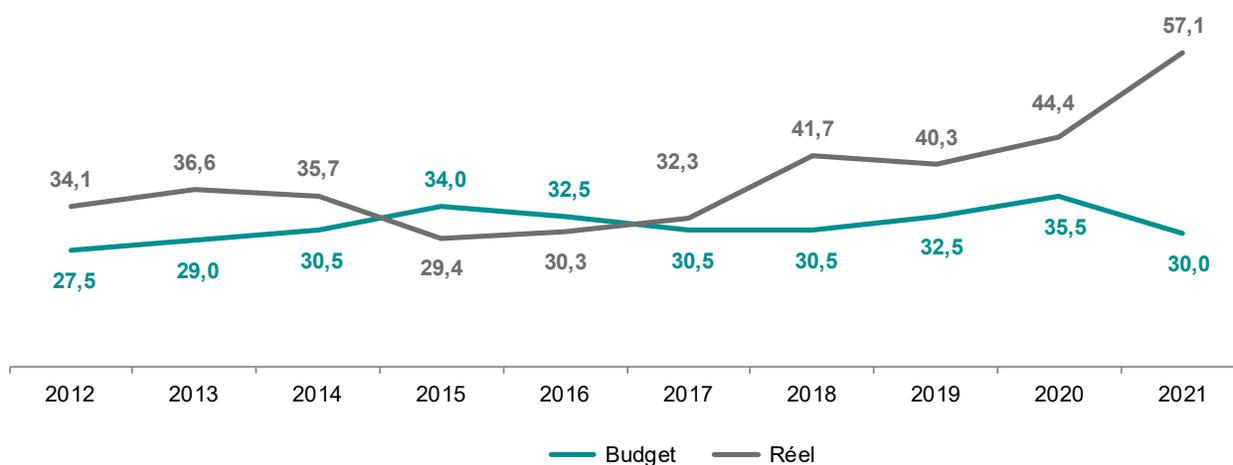
Tableau 9 – Imposition de droits
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
Droits sur mutations immobilières	40,3	44,4	57,1	30,0	27,1	90,3 %
Licences et permis	8,4	8,2	9,4	8,5	0,9	10,6 %
Total imposition de droits	48,7	52,6	66,5	38,5	28,0	72,7 %

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 57,1 M\$, soit un écart favorable de 27,1 M\$ (90,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 10 – Droits sur mutations immobilières
(en M\$)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
27,1 F Droits sur mutations immobilières	27,1 F Le marché immobilier a poursuivi son effervescence en 2021 pour le secteur résidentiel. Également, plusieurs transferts de propriété pour des immeubles commerciaux de grande valeur ont été constatés
0,9 F Licences et permis	1,4 F Hausse des permis de construction émis, particulièrement pour le secteur résidentiel -0,3 D Allègement accordé aux exploitants de machines distributrices en raison de la fermeture des commerces qui les accueillent, dans le contexte de la pandémie -0,2 D Diminution des revenus provenant des licences canines
28,0 F Imposition de droits	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 17,1 M\$, soit un écart défavorable de -1,1 M\$ (-6,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Amendes et pénalités
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel
Amendes et pénalités	24,9	16,3	17,1	18,2	-1,1 -6,0 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

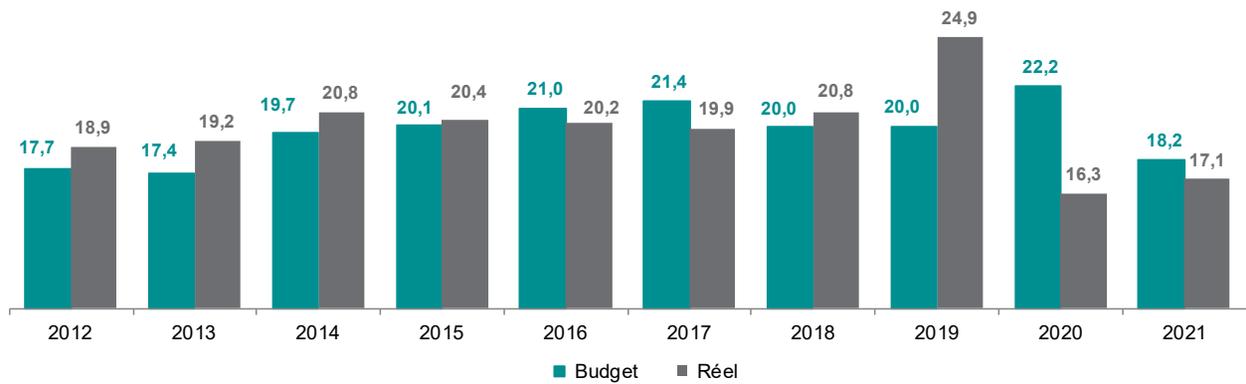
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
-1,1 D Amendes et pénalités	-1,1 D Diminution des constats d'infraction émis en raison de la réduction des déplacements durant la pandémie
-1,1 D Amendes et pénalités	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Graphique 11 – Amendes et pénalités
(en M\$)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 9,9 M\$, soit un écart favorable de 0,5 M\$ (5,3 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 11 – Intérêts

(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réal	
	2019	2020	2021			
Intérêts sur placements	18,3	11,7	8,3	7,6	0,7	9,2 %
Intérêts sur débiteurs	4,8	2,4	1,6	1,8	-0,2	-11,1 %
Total intérêts	23,1	14,1	9,9	9,4	0,5	5,3 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
0,7 F Intérêts sur placements	0,7 F Revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions en raison des taux plus avantageux et du solde moyen des placements plus élevé que prévu
-0,2 D Intérêts sur débiteurs	-0,2 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison du solde moyen des sommes dues à la Ville plus faible qu'anticipé
0,5 F Intérêts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 10,8 M\$, soit un écart favorable de 6,7 M\$ (163,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Autres revenus
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Ventes d'actifs municipaux	11,5	12,8	8,5	3,0	5,5	183,3 %
Autres revenus *	1,9	2,7	2,3	1,1	1,2	109,1 %
Total autres revenus	13,4	15,5	10,8	4,1	6,7	163,4 %

* Résultats redressés pour les années 2019 et 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
5,5 F Ventes d'actifs municipaux	5,5 F Revenus nets découlant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
1,2 F Autres revenus	0,9 F Augmentation des revenus provenant des remboursements de prêts accordés dans le cadre du Programme Accès Famille 0,3 F Divers éléments
6,7 F Autres revenus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 88,3 M\$, soit un écart défavorable de -13,8 M\$ (-13,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Affectations
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réal	
	2019	2020	2021			
Affectation du surplus accumulé	2,2	4,3	35,7	42,5	-6,8	-16,0 %
Réserve neige	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Fonds de prévoyance	-	6,0	0,0	7,3	-7,3	-100,0 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	51,1	49,9	50,3	50,0	0,3	0,6 %
Autres affectations *	4,6	6,4	2,3	2,3	0,0	0,0 %
Total affectations	74,9	66,6	88,3	102,1	-13,8	-13,5 %

* Résultats redressés pour les années 2019 et 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
-6,8 D Affectation du surplus accumulé	-6,8 D Réduction de l'appropriation provenant de l'excédent affecté pour l'équilibre budgétaire
-7,3 D Fonds de prévoyance	-7,3 D Utilisation non requise du fonds de prévoyance
0,3 F Réserve financière pour le paiement de la dette	0,3 F Utilisation de la réserve plus élevée que prévu
-13,8 D Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

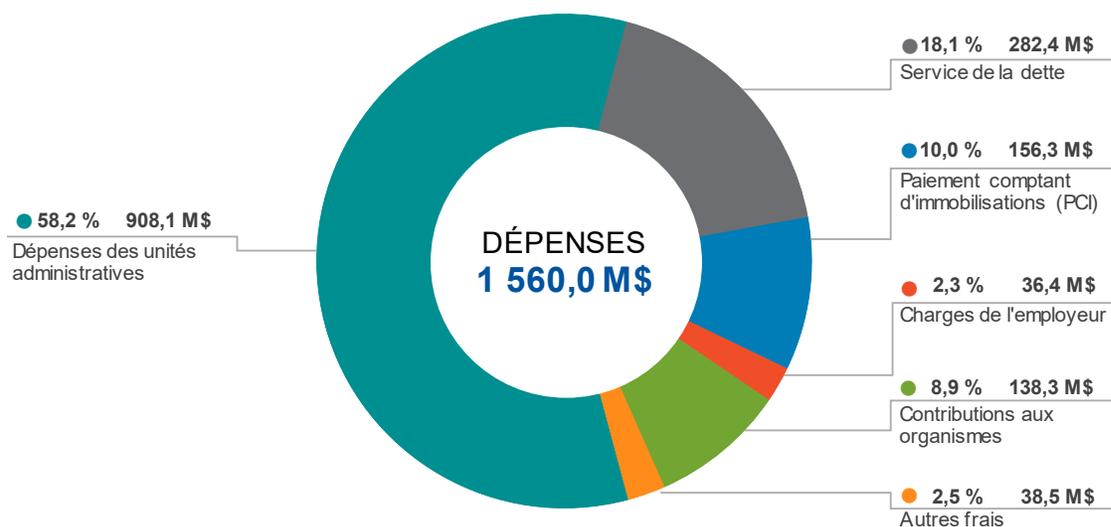
SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2021 s'élèvent à 1 560,0 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 21,6 M\$ (1,4 %) par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en hausses de 71,8 M\$ (4,8 %) par rapport à l'année précédente.

Tableau 14 – Dépenses
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	76,7	78,3	82,3	85,6	3,3	3,8 %
Services de proximité	295,4	295,4	300,7	307,0	6,3	2,1 %
Soutien institutionnel	167,5	165,5	173,2	181,3	8,1	4,5 %
Qualité de vie urbaine	263,8	254,4	283,0	281,4	-1,6	-0,6 %
Eau et valorisation énergétique	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>68,9</u>	<u>70,9</u>	<u>2,0</u>	<u>2,8 %</u>
Total dépenses des unités administratives	865,2	860,4	908,1	926,2	18,1	2,0 %
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	57,8	37,8	36,4	37,9	1,5	4,0 %
Contributions aux organismes	129,3	132,6	138,3	139,6	1,3	0,9 %
Autres frais	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>35,8</u>	<u>-2,7</u>	<u>-7,5 %</u>
Total autres dépenses	210,6	194,8	213,2	213,3	0,1	0,0 %
Total dépenses avant dépenses de financement	1 075,8	1 055,2	1 121,3	1 139,5	18,2	1,6 %
Service de la dette	296,7	289,0	282,4	285,9	3,5	1,2 %
Total dépenses avant PCI	1 372,5	1 344,2	1 403,7	1 425,4	21,7	1,5 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	124,0	144,0	156,3	156,2	-0,1	0,0 %
Total dépenses	1 496,5	1 488,2	1 560,0	1 581,6	21,6	1,4 %

Graphique 12 – Répartition des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives totalisent 908,1 M\$, soit un écart favorable de 18,1 M\$ (2,0 %) avec les prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 47,7 M\$ (5,5 %) par rapport à l'année précédente.

L'écart favorable de 2,0 % s'explique principalement par l'impact des mesures de confinement imposées par le gouvernement du Québec afin de faire face à la pandémie. D'une part, des dépenses additionnelles ont été nécessaires pour maintenir et bonifier des activités durant la pandémie, notamment le Programme Vacances-été, le soutien aux organismes et les activités réconfortantes. D'autre part, des économies ont été réalisées par la réduction des activités et du nombre d'événements.

Les dépenses des unités administratives présentées ici représentent la structure administrative en vigueur au 31 décembre 2021.

Tableau 15 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021	
	2019	2020	2021		Réel-Budget	
Direction générale						
Conseil municipal	4,5	4,6	4,6	4,9	0,3	5,9 %
Direction générale	5,3	6,2	6,2	6,1	-0,1	-1,3 %
Vérificateur général	1,5	1,7	1,6	2,0	0,4	21,7 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	9,1 %
Ressources humaines	14,3	15,5	15,8	16,0	0,2	1,4 %
Finances	9,8	9,8	10,4	11,2	0,8	7,2 %
Affaires juridiques	15,4	16,3	17,3	17,7	0,5	2,5 %
Communications	7,1	7,2	7,4	7,5	0,2	2,0 %
Greffe et archives	4,5	4,4	5,3	5,8	0,4	7,6 %
Développement économique et grands projets	14,0	12,3	13,5	14,1	0,6	3,9 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	76,7	78,3	82,3	85,6	3,3	3,8 %
Services de proximité						
Loisirs, sports et vie communautaire	38,1	36,5	39,8	40,9	1,1	2,8 %
Ingénierie	15,4	15,2	12,3	13,1	0,8	5,9 %
Interaction citoyenne	6,9	7,3	7,8	7,8	0,0	0,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	8,1	9,1	9,3	9,2	-0,1	-1,1 %
Arrondissement des Rivières	4,5	5,2	5,4	5,0	-0,5	-9,3 %
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	4,2	4,1	3,8	4,9	1,1	21,7 %
Arrondissement de Charlesbourg	3,7	4,8	4,1	4,1	0,1	1,9 %
Arrondissement de Beauport	3,2	3,3	3,3	4,3	1,0	23,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,6	4,4	3,8	-0,6	-16,6 %
Entretien des voies de circulation	111,2	103,0	102,1	104,9	2,8	2,7 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	33,1	31,9	34,9	32,5	-2,4	-7,3 %
Gestion des matières résiduelles	30,9	37,5	40,6	42,9	2,4	5,5 %
Gestion du territoire	12,3	12,7	13,1	13,4	0,3	1,9 %
Prévention et qualité du milieu	19,3	20,2	20,0	20,3	0,3	1,7 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	295,4	295,4	300,7	307,0	6,3	2,1 %

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Réel-Budget	
Soutien institutionnel						
Technologies de l'information	33,8	35,9	40,7	43,0	2,3	5,4 %
Évaluation	8,8	9,1	9,7	10,0	0,3	2,7 %
Approvisionnements	7,5	7,5	8,1	8,0	-0,1	-1,3 %
Gestion des immeubles	75,9	73,8	72,5	78,4	5,9	7,6 %
Gestion des équipements motorisés	32,7	31,0	33,8	31,7	-2,1	-6,5 %
ExpoCité	8,8	8,2	8,4	10,2	1,8	17,7 %
TOTAL SOUTIEN INSTITUTIONNEL	167,5	165,5	173,2	181,3	8,2	4,5 %
Qualité de vie urbaine						
Culture, patrimoine et relations internationales	27,6	23,7	29,8	28,6	-1,2	-4,3 %
Protection contre l'incendie	58,3	63,6	68,1	63,9	-4,2	-6,6 %
Police	126,2	130,0	136,7	133,2	-3,5	-2,6 %
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,8	1,7	1,8	0,1	6,2 %
Commissariat aux incendies	1,0	1,1	1,3	1,3	0,0	2,0 %
Bureau des grands événements	11,7	7,5	9,7	17,5	7,8	44,5 %
Destination Québec cité	23,7	12,5	19,1	17,9	-1,2	-6,9 %
Transport et mobilité intelligente	4,6	5,1	6,5	7,3	0,8	11,4 %
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,2	10,2	9,9	-0,3	-2,9 %
TOTAL QUALITÉ DE VIE URBAINE	263,8	254,4	283,0	281,4	-1,7	-0,6 %
Eau et valorisation énergétique						
Traitement des eaux	26,3	27,6	30,1	34,2	4,1	12,1 %
Projets industriels et valorisation	35,6	39,2	38,8	36,7	-2,1	-5,8 %
TOTAL EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	61,9	66,8	68,9	70,9	2,0	2,8 %
Total dépenses des unités administratives	865,2	860,4	908,1	926,2	18,1	2,0 %





DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements. Plus spécifiquement, la DGA contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de gestion des matières résiduelles, de voirie locale, de travaux publics, de prévention et qualité du milieu, d'infrastructures, de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Elle inclut aussi la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie de ses activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle inclut l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile. Elle est responsable du vivre ensemble et du déploiement de la Stratégie de développement durable.



Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, l'administration et la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

➤ **Bureau de projet du tramway de Québec**

Il est responsable de planifier, de coordonner et de contrôler la réalisation du projet de tramway de Québec. Les dépenses associées au bureau sont comprises dans les dépenses d'investissement de la Ville.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procèdera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire une enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant. Également, il guide l'organisation dans la gestion et l'amélioration de sa performance pour offrir le meilleur service aux citoyens.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les campagnes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement sur les plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Déployer une offre de services aux citoyens favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2021 se résument comme suit :

RESSOURCES HUMAINES

Réalisations liées à la pandémie, notamment en raison des responsabilités relatives à la prévention, la santé et la sécurité des travailleurs de la Ville telles que :

- Plus d'une centaine d'audits effectués dans les milieux de travail en 2021
- Plus de 2 100 dossiers d'enquêtes
- Maintien d'une ligne de garde Info-COVID 24/7 implantée en 2020
- Mise à jour du guide complet de prévention

Adoption de la nouvelle Politique de qualité de vie au travail

Déploiement dans toutes les unités administratives de la Politique pour contrer l'incivilité, le harcèlement et la violence au travail

Renouvellement des conventions collectives et recueils de conditions de travail pour deux groupes d'employés

Révision de l'offre de services aux différentes unités administratives de la Ville

FINANCES

Maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décernée par « Government Finance Officers Association (GFOA) », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville pour une 10^e année consécutive

Obtention, en 2021, de la cote A dans le rapport de l'étude du classement de 31 grandes municipalités au Canada publié par l'institut C.D. Howes en regard de la présentation de l'information financière de leurs budgets et rapports financiers. La Ville se classe ainsi parmi les trois villes les mieux cotées au Canada à cet égard

Publication d'une analyse comparative, réalisée par la firme KPMG, portant sur la compétitivité des villes canadiennes en matière de charges fiscales et d'autres coûts sensibles à la localisation

Participation à la table de consultation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la révision du programme des compensations tenant lieu de taxes en lien avec l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de Loi 49 qui confirme l'application de la réforme au 1^{er} janvier 2022

Travaux subséquents relatifs aux impacts du jugement de la Cour d'appel de septembre 2021 en lien avec le litige sur l'établissement des quotes-parts d'agglomération

Gestion des budgets en continu permettant d'évaluer l'impact de la pandémie sur les finances de la Ville

Mise en place d'assouplissements financiers pour soutenir les citoyens pendant la pandémie :

- Report des échéances des taxes foncières
- Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les sommes dues à la Ville
- Réduction des délais de paiement de factures aux fournisseurs pour les six premiers mois de 2021, passant de 30 à 15 jours

Implantation des paiements préautorisés aux quatre échéances, sans intérêt ni pénalité pour la facture annuelle de taxes 2021

Mise en place d'un processus de traitement « sans papier » pour tous les sommaires décisionnels dont l'impact financier est validé par le Service des finances

Traitement de l'ensemble du processus des dépenses électorales

Traitement de l'impact financier de plus de 2 200 sommaires décisionnels

Traitements de plus de 122 000 factures aux comptes à payer, soit un nombre comparable à celui de 2020

Près de 225 000 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services

COMMUNICATIONS

Activités de communication liées à la pandémie :

- Augmentation des productions vidéo, productions graphiques et intégrations Web pour assurer l'information aux citoyens sur les services rendus durant la pandémie
- Utilisation accrue du studio multimédia et hausse des demandes de soutien aux divers services pour la diffusion d'annonces ou d'activités virtuelles
- Mise en place de la webdiffusion de conférences de presse concernant l'état de la situation à la Ville de Québec

Réponse à la demande accrue de la part des médias en raison de la pandémie et des élections municipales

Déploiement d'un plan de communication pour plusieurs nouveaux projets tels que :

- Le nouvel intranet Le Parvis
- L'inauguration du Centre de glaces Intact Assurance
- Campagnes de recrutement pour le Service des ressources humaines
- La Stratégie de développement durable et ses plans d'action
- Les nouvelles Visions culturelles
- La Stratégie de diversité, équité et inclusion
- La campagne Québec animée
- La campagne d'incitation au vote dans le cadre des élections 2021

GREFFE ET ARCHIVES

Tenue de l'élection municipale du 7 novembre 2021 dans un contexte de pandémie en assurant une organisation efficiente et sécuritaire pour les électeurs et le personnel électoral. De ce fait :

- le scrutin s'est tenu dans 205 lieux de vote, soit environ 50 % de plus qu'en 2017
- le Bureau du président d'élection a mis en place le vote par correspondance qui fut accessible à près de 100 000 électeurs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Poursuite de la gestion du programme d'aide d'urgence aux PME. Plus de 55 M\$ de prêts accordés à différentes entreprises

Poursuite des acquisitions pour la réalisation du tramway de Québec

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action à la suite de l'octroi d'une subvention de 5 M\$ du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour la relance du centre-ville

Reconduction de différentes mesures de soutien aux commerçants liées à la crise sanitaire, notamment la réduction importante du coût des permis pour les cafés-terrasses ainsi que la bonification des projets d'animation des Sociétés de développement commercial (SDC)

Poursuite des travaux de décontamination de différents terrains à l'intérieur de la zone d'innovation Innovitam

Aménagement d'un nouveau parc industriel dans le secteur de Beauport

RÉSULTATS

Les dépenses 2021 de la Direction générale sont de 82,3 M\$, soit un écart favorable de 3,3 M\$ (3,8 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 16 – Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Conseil municipal	4,5	4,6	4,6	4,9	0,3	5,9 %
Direction générale	5,3	6,2	6,2	6,1	-0,1	-1,3 %
Vérificateur général	1,5	1,7	1,6	2,0	0,4	21,7 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	9,1 %
Ressources humaines	14,3	15,5	15,8	16,0	0,2	1,4 %
Finances	9,8	9,8	10,4	11,2	0,8	7,2 %
Affaires juridiques	15,4	16,3	17,3	17,7	0,5	2,5 %
Communications	7,1	7,2	7,4	7,5	0,2	2,0 %
Greffe et archives	4,5	4,4	5,3	5,8	0,4	7,6 %
Développement économique et grands projets	14,0	12,3	13,5	14,1	0,6	3,9 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	76,7	78,3	82,3	85,6	3,3	3,8 %

Tableau 17 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	62,6	62,5	-0,1	-0,2 %
Biens et services	18,5	21,0	2,5	12,1 %
Affectations de dépenses	1,2	2,1	0,9	42,9 %
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	82,3	85,6	3,3	3,9 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Unités administratives	Justifications
-0,1	D Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-0,4	D Direction générale	D Embauche de personnel pour la transition de départs à la retraite de membres de la direction D Embauche de ressources pour des projets spéciaux F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4	F Finances	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le surplus de travail et le remplacement de personnel régulier
0,5	F Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,3	D Communications	D Embauche de personnel occasionnel pour pallier le surplus de travail durant la pandémie et le remplacement de personnel régulier F Affectation temporaire de personnel au Bureau de projet du tramway de Québec
-0,3	D Greffe et archives	D Embauche de personnel pour la tenue des élections municipales compensée par une affectation à cet effet
-0,3	D Développement économique et grands projets	D Embauche d'employés temporaires pour le programme de prêt d'urgence FLI-PAUPME. Une augmentation des revenus relatives à ce programme est constatée en contrepartie.
0,3	F Autres unités administratives	F Autres éléments

Écarts*		Unités administratives		Justifications
(en M)				
2,5	F	Biens et services		
		0,4	F Direction générale	F Honoraires professionnels non engagés
		0,5	F Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux et de l'allocation aux partis politiques inférieure aux prévisions F Réduction des activités en lien avec la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux services techniques, aux frais de déplacement, de formation et fournitures de bureau
		0,4	F Communications	F Économies de dépenses d'infographie et d'impression étant donné le virage numérique entrepris par le service
		-0,3	D Greffe et archives	D Location de locaux pour la tenue des élections compensée par une affectation à cet effet
		0,8	F Développement économique et grands projets	F Économies dans les révisions de baux
		0,7	F Autres unités administratives	F Autres éléments
0,9	F	Affectation des dépenses		
		0,9	F Greffe et archives	F Affectation additionnelle afin de permettre l'organisation de l'élection en période de pandémie
3,3	F	DIRECTION GÉNÉRALE		

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. La DGA des services de proximité propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Elle assure aussi la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles. Elle exerce par ailleurs au niveau de la gestion du territoire les compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et certificats ainsi que l'inspection du territoire. Enfin, elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique. L'ensemble de ces responsabilités sont partagées par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements) et la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOLOU

DES RIVIÈRES

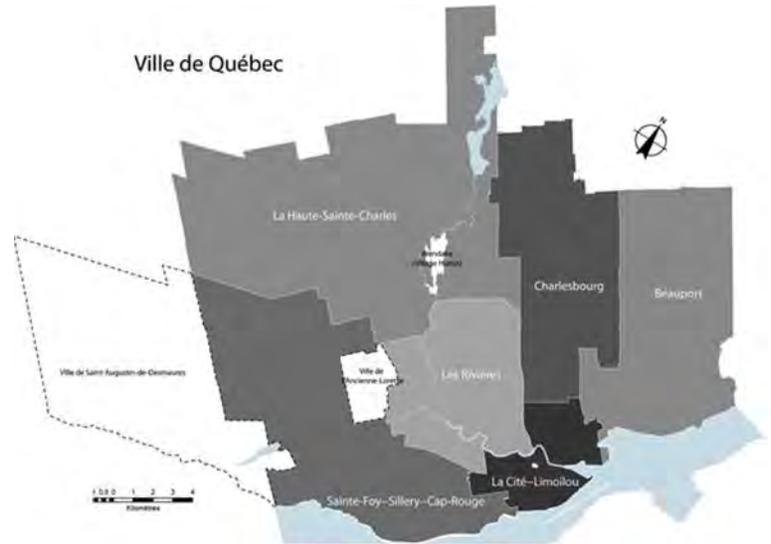
SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées, des trottoirs et déneigement).



Déneigement

Le réseau à déneiger couvre 2 399 km de rues municipales et 1 307 km de trottoirs sur tout le territoire de la ville. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

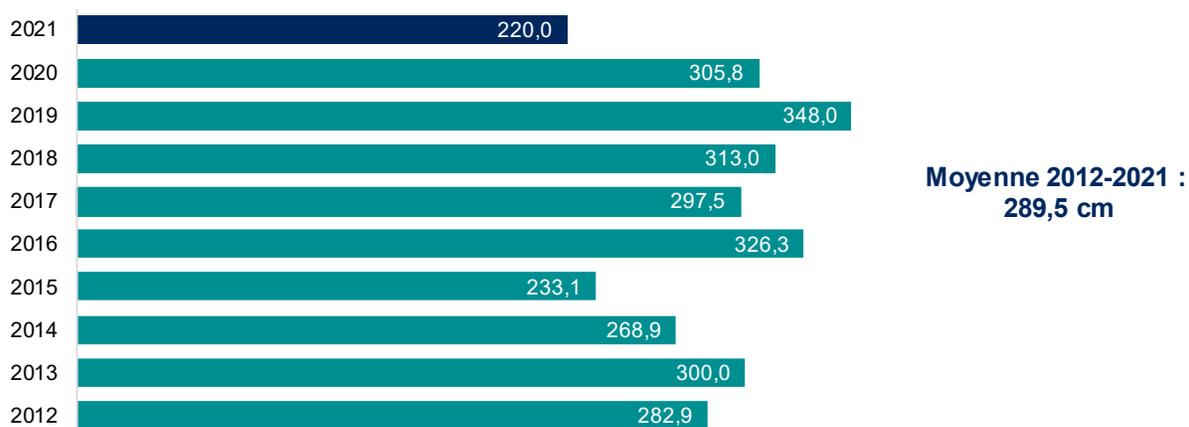
Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. La saison 2021-2022 constitue la deuxième année de déploiement. Le service a été bonifié à plusieurs égards, notamment le déneigement des trottoirs et des pistes cyclables ainsi que le ramassage de la neige à chaque précipitation de 7,5 cm plutôt que de 10 cm dans les secteurs commerciaux.

Graphique 13 – Précipitations de neige

(en cm; du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Matières résiduelles



La direction de l'**arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries
- le traitement de certaines matières résiduelles
- l'opération des écocentres
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des arrondissements des **Rivières** et de **La Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

Gestion du territoire

La direction de l'arrondissement de **La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification
- l'urbanisme
- les inspections reliées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances



Prévention et qualité du milieu

La direction des arrondissements de **Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la foresterie urbaine et l'horticulture :
 - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
 - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
 - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la prévention et le contrôle environnemental :
 - la gestion des sites contaminés
 - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
 - l'application de la réglementation relative aux nuisances sonores, aux installations septiques, aux cours d'eau et milieux humides, aux matières dangereuses et aux rejets dans les réseaux d'égouts
- la gestion de la brigade scolaire
- la gestion animalière :
 - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques et l'encadrement du refuge animalier
 - l'encadrement des chiens potentiellement dangereux
 - la planification des espaces canins



Tableau 18 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	108 319	77 105	108 137	84 207	83 666	88 503	549 937
Superficie (km ²) ¹	22	49	95	67	74	148	455
Parcs et espaces verts (nb.) ²	114	67	149	49	70	88	537
Emplois (nb.) ³	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) () ⁴	364 263	312 422	406 484	286 913	279 865	272 688	313 937
Valeur moyenne d'un logement en condominium () ⁴	297 847	213 673	261 602	182 361	186 251	190 846	239 340

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2021

² Ville de Québec, mai 2021

³ Statistique Canada - Recensement 2016

⁴ Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2021

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2021 se résument comme suit :

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Adaptation majeure de la prestation de service en contexte de pandémie notamment :

- Mesures adaptées pour la réalisation du Programme Vacances-Été (PVE)
- Validation des passeports vaccinaux dans les équipements
- Annulation de la programmation de janvier à mai
- Augmentation de la surveillance dans plusieurs équipements, parcs et toilettes publiques
- Ouverture hâtive des sites et mise en opération des terrains sportifs

Mise en place d'un service en ligne afin d'effectuer les inscriptions pour toutes les activités incluant les activités libres en lien avec les exigences gouvernementales

Offre majeure d'activités libres hebdomadaires pour les citoyens : 225 plages de baignades libres par semaine, 110 plages de patinage libre en aréna et 30 plages d'activités en gymnase

Mise en opération du Centre de glaces Intact Assurance

Adoption et mise en œuvre du Plan directeur aquatique :

- Rénovations des piscines des parcs Saint-Louis-de-France, Notre-Dame-de-Foy et Raymond-de-Rosa
- Agrandissement de la piscine du parc Paul-Émile-Beaulieu
- Construction de jeux d'eau aux parcs Myrand et de l'Orme
- Construction de jeux d'eau au parc des Seigneuries

Mise en place du programme « Nager pour survivre »

Mise en place de la gratuité d'accès et de location dans les sites de plein air

Mise en opération du pavillon de services de la Pointe-aux-Lièvres

Mise en opération du terrain de baseball synthétique au parc Henri-Casault

Réalisation de 16 projets d'aménagement de parcs notamment celui des Abatis, de Gracia-Boivin, de Val-des-Bois et des Seigneuries

Installation de nouvelles places éphémères à la Marina St-Roch ainsi qu'à ExpoCité

Préparation et déploiement de formations aux employés en lien avec le plan d'action en immigration et la Stratégie de diversité, équité et inclusion

Soutien au CIUSSS de la Capitale-nationale et aux organismes en itinérance pour l'ouverture d'un service de nuit au YMCA pendant la période des grands froids et en situation de pandémie

INGÉNIERIE

Réalisation de 364 chantiers, dont les suivants :

- Réaménagement du boulevard Hochelaga phases 1 et 2
- Réaménagement de la rue Dorchester
- Réaménagement du boulevard Raymond
- Réaménagement de l'avenue Maguire
- Reconstruction du pont du Repos

INTERACTION CITOYENNE

Organisation de la tenue de plus de 500 activités de participation publique, dont plus de 250 réunions de conseils de quartier. Près de 45 000 citoyens ont participé, d'une façon ou d'une autre, aux diverses activités de participation publique organisées par la Ville

Déploiement de bureaux d'information et de relations avec les citoyens sur cinq grands chantiers de la Ville permettant d'accompagner les citoyens dans des situations particulières

Accompagnement de l'ensemble des unités administratives dans des démarches d'amélioration de programmes, de produits ou de services aux citoyens

Collectes d'information auprès des citoyens pour les services rendus par la Ville

Augmentation de plus de 12 % des interactions (téléphone, courriels et requêtes Web) du Centre de relation avec les citoyens par rapport aux années précédant la pandémie

ARRONDISSEMENTS

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Maintien des adaptations nécessaires aux opérations pour faire face à la pandémie et rencontrer les règles sanitaires en vigueur, notamment :

- Aménagement des horaires de travail des employés manuels
- Soutien dans le cadre du déploiement de certaines activités, dont les rues festives, partagées et piétonnes
- Des interventions ciblées, notamment en regard des opérations de nettoyage des rues et des trottoirs

Déploiement d'actions prévues dans la Politique de viabilité hivernale 2020-2021 :

- Opérations de déneigement des trottoirs entretenus par les équipes de la Ville débutant à 3 cm d'accumulation de neige au sol au lieu de 5 cm
- Opérations d'enlèvement de la neige déclenchées à 7,5 cm d'accumulation au sol au lieu de 10 cm pour les rues commerciales
- Certaines pistes cyclables déneigées pour les déplacements utilitaires
- Amélioration de l'information dispensée auprès des citoyens (par exemple : ajout des niveaux de service sur la carte interactive de la Ville)
- Installation de nouveaux feux clignotants annonçant les opérations de déneigement et les interdictions de stationnement dans le secteur Montmorency

Installation et remplacement de plus de 10 000 panneaux de signalisation à la suite du déploiement de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Reprise en régie du nettoyage des caniveaux et des puisards de stationnement (approximativement 400 interventions en 2021)

Plus de 2 000 demandes de nouveaux branchements de service, soit une augmentation de 73 % par rapport à l'année précédente

Poursuite du plan d'action pour le Programme de remplacement des lignes de services en plomb à la Ville ainsi que la correction de branchements inversés. En 2021, 214 bâtiments ont été corrigés (185 pour le plomb et 29 pour les branchements inversés)

Mise en place d'une nouvelle structure pour la réalisation de plusieurs projets techniques complexes sur les réseaux principaux de la Ville, la coordination des interventions sur le terrain impliquant l'ensemble des services partenaires internes, la gestion des risques et la diminution des impacts en découlant

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Troisième année d'opération de l'écocentre mobile : 8 journées réalisées en 2021 dans le contexte de la pandémie, près de 2 800 visites (hausse de 26 % par rapport à 2020), 33 tonnes de matières récupérées (hausse de 32 % par rapport à 2020), dont 17 tonnes de résidus domestiques dangereux

Installation de 160 duos de corbeilles (ordures et recyclage), ce qui porte le total à 730 depuis 2019. Ce déploiement se poursuivra au cours des prochaines années dans tous les arrondissements

Déploiement d'une collecte spéciale à haute fréquence pour soutenir les opérations des installations de santé du CIUSSS de la Capitale-Nationale en lien avec les foyers d'éclosion causés par la pandémie

Expansion de l'équipe municipale dédiée à la collecte des matières résiduelles avec l'ajout de la collecte par chargement avant dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou

À la suite d'une importante démarche de recherche et de développement, le sac et le contenant de cuisine qui serviront à récupérer les résidus alimentaires des citoyens ont été définis et les appels d'offres de fabrication ont été lancés

Dans le cadre de la préparation de la collecte des résidus alimentaires, réalisation d'un projet pilote auprès de citoyens de la Ville de Québec en septembre 2021 : 2 300 participants

Augmentation de près de 5 % des quantités de matières recyclables récupérées sur le territoire de la ville de Québec par rapport à 2020, notamment grâce aux nombreux efforts de sensibilisation liés à la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles

Année record dans les écocentres : plus de 322 000 visites dans les écocentres en 2021, soit une augmentation de plus de 41 % par rapport à 2018

Financement de 37 sites de compostage communautaire, un réseau qui fait de la Ville de Québec la plus active dans ce domaine au Québec

GESTION DU TERRITOIRE

Émission de permis de construction pour une valeur de près de 1,9 G\$ en 2021, ce qui représente la somme annuelle la plus élevée depuis la création de la ville de Québec en 2002. Ce montant est composé de plus de 1,16 G\$ de permis résidentiels, représentant la valeur annuelle la plus élevée des cinq dernières années

Émission de 43 permis de construction pour des projets majeurs (résidentiel, commercial et institutionnel) pour un total d'investissement de 1,0 G\$. Ce montant est supérieur à la moyenne des cinq dernières années

De plus, en 2021 :

- 140 amendements aux différents règlements de zonage sont entrés en vigueur
- 631 demandes de permis reliées à l'application d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été analysées et ont fait l'objet d'une décision. En hausse de 32 % par rapport à 2020
- 234 propriétés ont fait l'objet d'une dérogation mineure (DDM). Ce nombre est comparable à la moyenne des trois dernières années

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Travaux de réhabilitation dans le cadre du projet Littoral Est :

- 1252, Chemin de la Canardière (terrain du garage des travaux publics)
- Ancien dépôt à neige D'Estimauville
- 245, rue du Pont

Collaboration avec la Santé publique pour les enquêtes épidémiologiques

Lancement de la campagne de sensibilisation sur la gestion des eaux usées et la protection des cours d'eau dans les parcs industriels. En 2021, les entreprises des parcs industriels Cardinal, Duberger, Jean-Talon, Val-Bélair et Saint-Malo ont été visitées

Mise en place d'une approche d'information et de sensibilisation lors des opérations impliquant des travaux d'arboriculture sur les arbres

Mise en place d'une nouvelle équipe exclusivement dédiée à la plantation d'arbres pour répondre aux augmentations ciblées de 2021 et des années à venir

Augmentation de la cadence de plantation d'arbres par l'ajout d'une période de travaux en été

Ajout d'une journée de distribution d'arbres à l'automne 2021 permettant de doubler les dons d'arbres aux citoyens

Fin d'un premier cycle d'injection débuté en 2018 pour environ 400 ormes d'Amérique. Cette initiative a permis de protéger notre emblème arboricole

Augmentation des communications et travaux d'arboriculture pour le public afin de les sensibiliser aux impacts de la progression de l'agrile du frêne

Développement d'une solution en ligne pour l'enregistrement des animaux domestiques (lancement prévu en 2022)

Ajout de deux aires d'exercice canin : base de plein air de Sainte-Foy et base de plein air de la Découverte

Diffusion aux citoyens des horaires des présences brigadières sur les 200 intersections adaptées selon les horaires des écoles dans le contexte de la pandémie

RÉSULTATS

Les dépenses 2021 de la DGA services de proximité se chiffrent à 300,7 M\$, soit un écart favorable de 6,3 M\$ (2,1 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 19 – Services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Loisirs, sports et vie communautaire	38,1	36,5	39,8	40,9	1,1	2,8 %
Ingénierie	15,4	15,2	12,3	13,1	0,8	5,9 %
Interaction citoyenne	6,9	7,3	7,8	7,8	0,0	0,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	8,1	9,1	9,3	9,2	-0,1	-1,1 %
Arrondissement des Rivières	4,5	5,2	5,4	5,0	-0,5	-9,3 %
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,1	3,8	4,9	1,1	21,7 %
Arrondissement de Charlesbourg	3,7	4,8	4,1	4,1	0,1	1,9 %
Arrondissement de Beauport	3,2	3,3	3,3	4,3	1,0	23,5 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,4	4,6	4,4	3,8	-0,6	-16,6 %
Entretien des voies de circulation	111,2	103,0	102,1	104,9	2,8	2,7 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	33,1	31,9	34,9	32,5	-2,4	-7,3 %
Gestion des matières résiduelles	30,9	37,5	40,6	42,9	2,4	5,5 %
Gestion du territoire	12,3	12,7	13,1	13,4	0,3	1,9 %
Prévention et qualité du milieu	19,3	20,2	20,0	20,3	0,3	1,7 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	295,4	295,4	300,7	307,0	6,3	2,1 %

Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	142,8	140,1	-2,7	-1,9 %
Biens et services	157,9	166,8	9,0	5,4 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	300,7	307,0	6,3	2,1 %

Tableau 21 – Services de proximité par activité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ* pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Activités culturelles, sportives et communautaires	36,2	38,8	2,6	6,8 %
Déneigement et entretien des voies de circulation	101,4	103,6	2,2	2,1 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	34,5	32,4	-2,1	-6,5 %
Gestion du territoire	13,1	13,4	0,3	1,9 %
Ingénierie	12,3	13,1	0,8	5,9 %
Matières résiduelles	41,3	43,5	2,3	5,2 %
Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	30,3	29,6	-0,8	-2,7 %
Prévention et qualité du milieu	20,0	20,3	0,3	1,5 %
Relation et interaction avec les citoyens	7,8	7,9	0,1	1,5 %
Autres activités de proximité	3,8	4,4	0,6	14,7 %
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	300,7	307,0	6,3	2,1 %

* Ces dépenses sont regroupées par activité plutôt que par centre de responsabilité

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Activités	Justifications
2,6 F	Activités culturelles, sportives et communautaires	
1,5 F	Opérer les centres sportifs et de loisirs	F Mise à pied temporaire de personnel occasionnel, fermeture des centres communautaires et sportifs ainsi qu'annulation de certaines de leurs activités en raison de la pandémie
-0,8 D	Activités culturelles, patrimoniales et événementielles	D Ajout d'activités réconfortantes, de décorations festives et d'animations déambulatoires F Annulation de plusieurs événements, activités et spectacles culturels
-0,4 D	Programme Vacances-Été	D Besoins supplémentaires reliés à la pandémie, soit l'ajout de locaux, surplus d'entretien ménager et de désinfection et augmentation des subventions aux organismes mandataires pour la réalisation des camps de jour de 2021
0,2 F	Soutenir l'action bénévole et communautaire	F Dépenses moindres qu'anticipées en raison de la réduction du nombre d'activités et de l'annulation de certains événements F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Surveillance supplémentaire pour la mission services d'aide aux sinistrés et au Carré-Lépine
2,1 F	Autres activités	F Économies sur une entente de location F Autres éléments
2,2 F	Déneigement et entretien des voies de circulation	
5,0 F	Déneigement	F Économies au niveau des contrats de déneigement, du transport et du traitement de la neige dans les dépôts à neige en raison des précipitations reçues en 2021 inférieures à la moyenne
-2,8 D	Entretien des voies de circulation	D Démarrage précoce des travaux de réparations de trottoirs et de bordures de rues à la suite des températures clémentes durant la saison hivernale D Dépenses liées aux mesures sanitaires et aux brosses de caniveaux supérieures aux prévisions D Augmentation de l'entretien des passages à niveau et des chaussées en pavé

Écarts* (en M)		Activités	Justifications
-2,1	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	
-0,9	D	Entretien des branchements de services	D Hausse des demandes de permis pour des interventions sur les branchements de services
-0,2	D	Gestion et soutien	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé à différentes activités saisonnières F Économies liées à la bonne performance de la présence au travail des employés manuels
-1,0	D	Autres activités	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé à différentes activités saisonnières D Achats d'équipements additionnels associés aux modifications des opérations dans le contexte pandémique
0,3	F	Gestion du territoire	
0,3	F	Gestion du territoire	F Dépenses d'interventions inférieures aux prévisions
0,8	F	Ingénierie	
0,8	F	Ensemble des activités	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Réduction des activités en lien avec la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux frais de formations et de déplacements
2,3	F	Matières résiduelles	
0,6	F	Collecter et transporter les déchets - Régie	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Diminution du nombre de locations de camions de contingence
0,5	F	Écocentres et encombrants	F Diminution des quantités de matériaux de construction reçus dans les écocentres par rapport à la croissance observée en début de pandémie F Diminution des quantités pour la collecte des encombrants
1,2	F	Autres activités	F Économie de dépenses publicitaires étant donné le report en 2022 de la collecte des résidus alimentaires F Diminution du volume de résidus alimentaires et résidus verts à collecter et traiter F Diminution des traitements des balayures de rues causée par l'hiver clément de 2021

Écarts* (en M)		Activités	Justifications
-0,8	D	Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	
1,8	F	Opérer les patinoires intérieures	F Fermeture prolongée des patinoires intérieures et réduction de leurs activités en raison de la pandémie F Diminution des heures de location de glaces externes à la suite de l'ouverture du Centre de glaces Intact Assurance et de l'annulation de la programmation hivernale
-2,5	D	Entretien et surveillance des parcs, des terrains	D Ajout de personnel et de matériel supplémentaires afin d'appliquer les règles sanitaires et d'assurer la conformité des équipements dans les différents lieux D Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier D Compensation aux organismes à la suite de la gratuité des centres de plein air pour l'hiver et l'été 2021 offerte en raison de la pandémie
0,8	F	Opérer les piscines et réaliser la programmation aquatique intérieure	F Mise à pied temporaire de personnel occasionnel, fermeture prolongée des piscines intérieures et annulation de leurs programmations aquatiques en raison de la pandémie
-0,8	D	Opérer les piscines et réaliser la programmation aquatique extérieure	D Ajout de personnel et de matériel supplémentaires et augmentation de la surveillance durant la période estivale afin d'appliquer les contrôles sanitaires requis sur les lieux et les équipements aquatiques D Ajout d'heures d'ouverture pour l'ensemble des bassins de la Ville de Québec en raison de la pandémie
-0,1	D	Autres activités	D Autres éléments
0,3	F	Prévention et qualité du milieu	
0,3	F	Prévention et sécurité communautaire	F Réduction des activités concernant la gestion animale à cause de la pandémie se traduisant par une baisse dans les contrats de fourrière
0,1	F	Relation et interaction avec les citoyens et autres activités de proximité	
0,1	F	Relation et interaction avec les citoyens	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Ajout de personnel occasionnel, notamment pour pallier un plus grand nombre de consultations publiques et pour répondre à la demande des bureaux de relation avec les citoyens sur cinq chantiers majeurs de la Ville
0,6	F	Autres activités de proximité	
0,6	F	Autres activités de proximité	F Réduction des activités à cause de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux services techniques, aux frais de déplacement, de formation et fournitures de bureau
6,3	F	SERVICES DE PROXIMITÉ	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Services
de soutien
institutionnel**



SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

EXPOCITÉ

Le service contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.



FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2021 se résument comme suit :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Réalisation de plusieurs projets importants tels que :

- Poursuite du déploiement du Wifi gratuit dans les édifices de loisirs et sur certaines artères commerciales
- Accompagnement du personnel électoral dans la mise en place d'une solution permettant d'informer rapidement et efficacement le public et les médias des résultats électoraux
- Mise en production d'une solution de gestion en ligne des permis de garde d'animaux domestiques accessible par les citoyens et dans les comptoirs de services
- Poursuite du déploiement du service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec (SERAQ) au Service de police ainsi qu'au Service de protection contre l'incendie
- Mise en place de plusieurs solutions informatiques permettant le télétravail et la réalisation d'activités virtuelles telles que les conseils municipaux, les consultations publiques et la participation des citoyens en mode virtuel

Contribution à plusieurs projets d'importance pour l'organisation tels que :

- Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
- Centre de récupération des matières organiques
- Bureau de projet du tramway de Québec
- Bibliothèque Gabrielle Roy
- Aménagement de l'édifice F.-X.Drolet

Poursuite de l'amélioration de la stabilité et des fonctionnalités de la solution de répartition assistée par ordinateur (RAO)

ÉVALUATION

Ajout de 1,6 G\$ en valeur immobilière au rôle foncier et de 5 158 nouveaux logements

Poursuite du projet RÉNO visant le rattrapage du retard accumulé dans la mise à jour des renseignements descriptifs consignés aux dossiers de propriété du Service de l'évaluation de la Ville de Québec

En 2021, 16 684 actes notariés du Bureau de la publicité des droits ont été reçus. Il s'agit de la quantité la plus élevée des cinq dernières années

Dépôt des rôles d'évaluation triennaux 2022-2024 de l'agglomération de Québec

APPROVISIONNEMENTS

Révision de l'offre de services aux différentes unités administratives de la Ville

Lancement de deux processus d'approvisionnement pour le projet du tramway de Québec en vue de sélectionner des partenaires privés, pour le matériel roulant et pour les infrastructures

Statistiques d'approvisionnement :

- Plus de 700 appels d'offres et dossiers de dérogation
- Plus de 1 000 sommaires décisionnels
- Émission de plus de 54 000 bons de commande pour une valeur de 739,5 M\$

GESTION DES IMMEUBLES

Prix et mentions :

Base de plein air de Sainte-Foy :

- Mérites d'architecture de la Ville de Québec - catégorie bâtiments municipaux - nouvelle construction
- Prix d'excellence Cecobois 2021 – catégorie bâtiment institutionnel de plus de 1000 m²
- Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec 2021 – catégorie bâtiment institutionnel public
- Grand Prix Design 2021 – catégories Bâtiment public / Bâtiment de sport & récréatif lauréat OR

Division de l'ingénierie et du soutien technique :

- Prix *Project Delivery, Asset Management & Lifecycle Award* du gala CanBIM Innovation Spotlight Awards 2021

Finalisation d'importants projets, notamment le Centre de glaces Intact Assurance, le pavillon d'accueil du parc de la Pointe-Aux-Lièvres et la surface synthétique de baseball au parc Henri-Casault

Mise en chantier et poursuite de projets tels que la bibliothèque Gabrielle-Roy, le réaménagement du bâtiment F.-X. Drolet, la nouvelle centrale de police, la caserne de pompiers n°10, la nouvelle piscine et le pavillon du parc Paul-Émile-Beaulieu et le réaménagement du centre communautaire de la Pointe-Ste-Foy

Modifications aux calendriers d'ouverture d'équipements saisonniers afin de donner accès plus rapidement aux jeux d'eau lors de la canicule hâtive de mai et juin

Implantation d'outils technologiques dont la modélisation des informations du bâtiment (BIM) et le processus de mise en service pour les projets de construction

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Création de la nouvelle section de la formation, de la sécurité et de la conformité afin de s'assurer du respect des attentes du législateur et de l'industrie sur ces sujets

Acquisition de 10 chenillettes avec épandeurs afin d'améliorer le déneigement des trottoirs à la suite de l'adoption de la nouvelle Politique de viabilité hivernale

En conformité avec le schéma de couverture de risques du Service de protection contre les incendies, deux camions pompes-échelles ont été additionnés au parc de véhicules actifs

EXPOCITÉ

Mission temporairement transformée par la situation de crise sanitaire : passage d'une mission événementielle et commerciale à une mission sociosanitaire en accueillant notamment :

- Bouchée généreuse – distribution alimentaire – Centre de foires
- Clinique de dépistage COVID-19 à l'auto et intérieure – Centre de foires
- Clinique de vaccination COVID-19 – Centre de foires

Participation active aux activités réconfortantes telles que le parcours déambulatoire « Plein les yeux et les oreilles », la station chaleureuse et le sentier glacé de patinage

Démarrage d'un centre éducatif en agriculture urbaine offrant une programmation tant à l'intérieur du Grand Marché que sur le site d'ExpoCité

Inauguration de cinq œuvres mettant en valeur l'allée commémorative de la place Jean-Béliveau

RÉSULTATS

Les dépenses 2021 de la DGA services de soutien institutionnel se chiffrent à 173,2 M\$, soit un écart favorable de 8,2 M\$ (4,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 22 – Services de soutien institutionnel
(en M\$)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Technologies de l'information	33,8	35,9	40,7	43,0	2,3	5,4 %
Évaluation	8,8	9,1	9,7	10,0	0,3	2,7 %
Approvisionnements	7,5	7,5	8,1	8,0	-0,1	-1,3 %
Gestion des immeubles	75,9	73,8	72,5	78,4	5,9	7,6 %
Gestion des équipements motorisés	32,7	31,0	33,8	31,7	-2,1	-6,5 %
ExpoCité	8,8	8,2	8,4	10,2	1,8	17,7 %
TOTAL SOUTIEN INSTITUTIONNEL	167,5	165,5	173,2	181,3	8,2	4,5 %

Tableau 23 – Dépenses par objet de la DGA services de soutien institutionnel
(en M\$)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	78,9	82,3	3,4	4,1 %
Énergie	35,0	37,7	2,7	7,1 %
Biens et services	59,2	61,4	2,1	3,5 %
TOTAL SOUTIEN INSTITUTIONNEL	173,2	181,3	8,2	4,5 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Unités administratives	Justifications
3,4	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)
0,3	F	Technologies de l'information F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,3	F	Gestion des immeubles F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier
0,4	F	Gestion des équipements motorisés F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Embauche de personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier
1,1	F	ExpoCité F Annulation de plusieurs événements et activités causée par la pandémie D Clinique de dépistage de la COVID-19 au Centre de foires
0,3	F	Autres unités administratives F Autres éléments
2,7	F	Énergie
3,9	F	Électricité F Réduction de l'exploitation de différents plateaux sportifs et faible taux d'occupation des bureaux en lien avec la pandémie
-2,1	D	Carburant D Coût réel moyen au litre plus élevé que celui budgété
0,8	F	Gaz F Diminution de la consommation due à un hiver plus clément et à la réduction d'activités
0,1	F	Huile à chauffage F Diminution de la consommation due à un hiver plus clément
2,1	F	Biens et services
2,0	F	Technologies de l'information F Réduction des activités en lien avec la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux services techniques, aux honoraires professionnels, aux frais de déplacement, de formation et fournitures de bureau
-0,3	D	Gestion des équipements motorisés D Augmentation de la sous-traitance pour la réparation des véhicules
0,8	F	ExpoCité F Annulation de plusieurs événements et activités D Réalisation d'activités réconfortantes telles que des sentiers de patinage et des œuvres lumineuses D Réalisation d'activités sociales sanitaires non prévues au budget en lien avec la clinique de dépistage de la COVID-19 au Centre de foires
-0,4	D	Autres unités administratives D Autres éléments
8,2	F	SOUTIEN INSTITUTIONNEL

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des dépenses sur les revenus de (3,0) M\$. Les revenus totalisent 5,4 M\$, soit un écart défavorable de -2,7 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 8,4 M\$, soit un écart favorable de 1,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 24 – Sommaire des résultats d'ExpoCité

(en M\$)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Revenus	5,4	8,1	-2,7	-32,9 %
Dépenses	8,4	10,2	1,8	17,4 %
Déficit de l'exercice	(3,0)	(2,1)		

Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron

Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

Tableau 25 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron

(en M\$)

CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Revenus				
Loyer	2,8	2,8	0,0	0,0 %
Charges contractuelles (redevances sur billets)	0,0	0,5	-0,5	-95,0 %
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	0,1	0,4	-0,3	-76,0 %
Total revenus	2,9	3,7	-0,8	-21,7 %
Dépenses - ExpoCité				
Salaires et avantages sociaux	0,5	0,8	0,3	40,9 %
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,8	2,8	0,0	0,0 %
Services techniques	0,0	0,2	0,2	84,6 %
Total dépenses - ExpoCité	3,3	3,7	0,4	11,5 %
Dépenses - Autres unités administratives*	0,1	0,2	0,1	50,0 %
Total dépenses	3,4	3,9	0,5	13,5 %
Pertes d'exploitation	-0,5	-0,2		

* Non inclus dans les résultats d'ExpoCité

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 26 – Énergie
(en M\$)

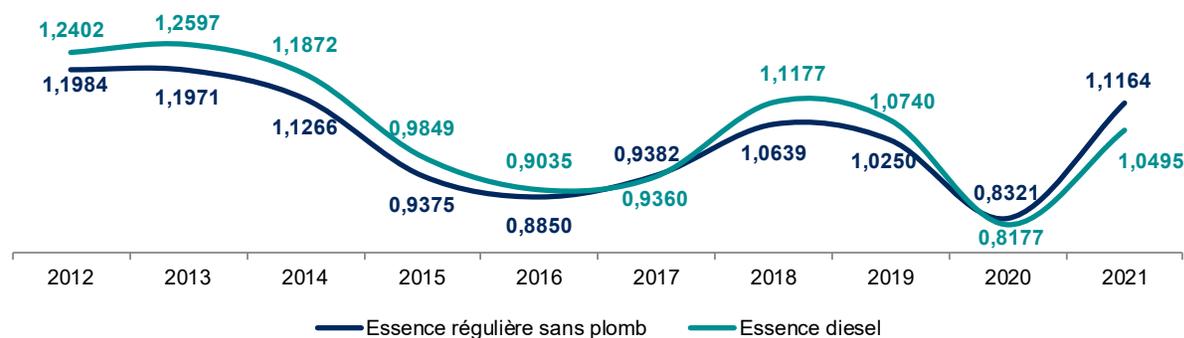
ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Carburant*	8,0	6,5	8,2	6,1	-2,1	-34,2 %
Électricité	24,7	22,7	23,4	27,3	3,9	14,4 %
Gaz	3,4	2,8	3,6	4,4	0,8	17,8 %
Huile à chauffage	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	74,5 %
Total énergie	36,2	32,1	35,2	38,0	2,7	7,2 %

*Incluant dépenses provenant du Service du traitement des eaux

Carburant

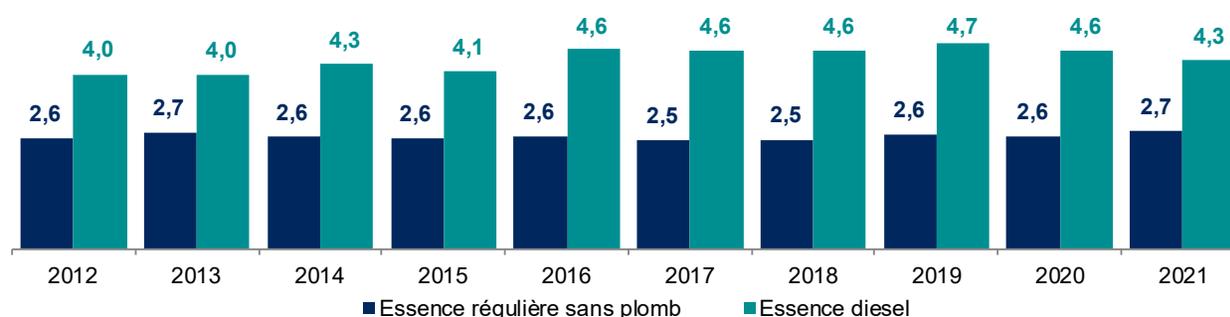
Le prix unitaire moyen payé en 2021 pour l'essence régulière sans plomb s'est établi à 1,1164 \$/litre, soit une hausse de 34,2 % par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a augmenté à 1,0495 \$/litre, soit une hausse de 28,3 % par rapport à l'année précédente. Le coût du carburant a augmenté de façon significative après sa chute au printemps 2020 occasionnée par la pandémie et est revenu, au 31 décembre, à un niveau comparable à 2019.

Graphique 14 – Prix unitaire annuel moyen du carburant
(en \$)



La consommation de carburant, pour sa part, a augmenté de 4,4 % pour l'essence régulière sans plomb et diminué de -4,8 % pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

Graphique 15 – Quantités annuelles de carburant utilisé
(en millions de litres)





Direction générale adjointe
Eau
et valorisation
énergétique



EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie de ses activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées du territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement ainsi que de la valorisation de l'énergie et des matières.

Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2021 se résument comme suit :

TRAITEMENT DES EAUX

Poursuite des travaux de modernisation à l'usine de traitement des eaux de Sainte-Foy et continuité des travaux d'agrandissement de la réserve d'eau potable de Québec

Maintien du niveau 5 étoiles pour les usines de Québec et Charlesbourg et participation au Programme d'excellence en eau potable pour le réseau de distribution d'eau potable

Participation au Programme d'excellence en eaux usées qui vise l'amélioration continue de la qualité des rejets liquides et des boues d'épuration produits par les stations de traitement municipal. Cette amélioration continue est possible grâce à l'optimisation des opérations et des processus de suivi

Finalisation de l'implantation du nouvel outil de gestion des actifs dynamiques, afin d'augmenter la robustesse, la connaissance de l'état des infrastructures et d'assurer la pérennité des procédés des usines de services du traitement des eaux

Poursuite des analyses pour mesurer la qualité de l'eau potable, des cours d'eau, des rejets des industries et commerces, des tours de refroidissement, de l'eau des piscines municipales et des rejets des stations d'épuration. Réalisation de projets de recherche sur l'eau potable

Vérification par l'équipe dédiée au Programme de remplacement des lignes de services en plomb de 3 030 branchements de service. Identification de 362 branchements de service en plomb et remplacement de 271 branchements de service

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Incinérateur :

- Opération des quatre fours avec les nouveaux brûleurs permettant de réduire les rejets atmosphériques et d'atteindre la conformité réglementaire du niveau de monoxyde de carbone (CO) en opération et au démarrage
- Début des études pour démétalliser les cendres de grilles à l'incinérateur

Poursuite des travaux de construction et installation des équipements pour le centre de récupération des matières organiques et le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

Dépôt de cinq mémoires et présentations aux commissaires lors des audiences publiques portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Début de la construction et des travaux d'excavation et de bétonnage du projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable de l'usine de traitement d'eau de Québec

Début de la phase d'ingénierie préliminaire du projet de valorisation de la vapeur de l'incinérateur pour le CHU de Québec – Université Laval

RÉSULTATS

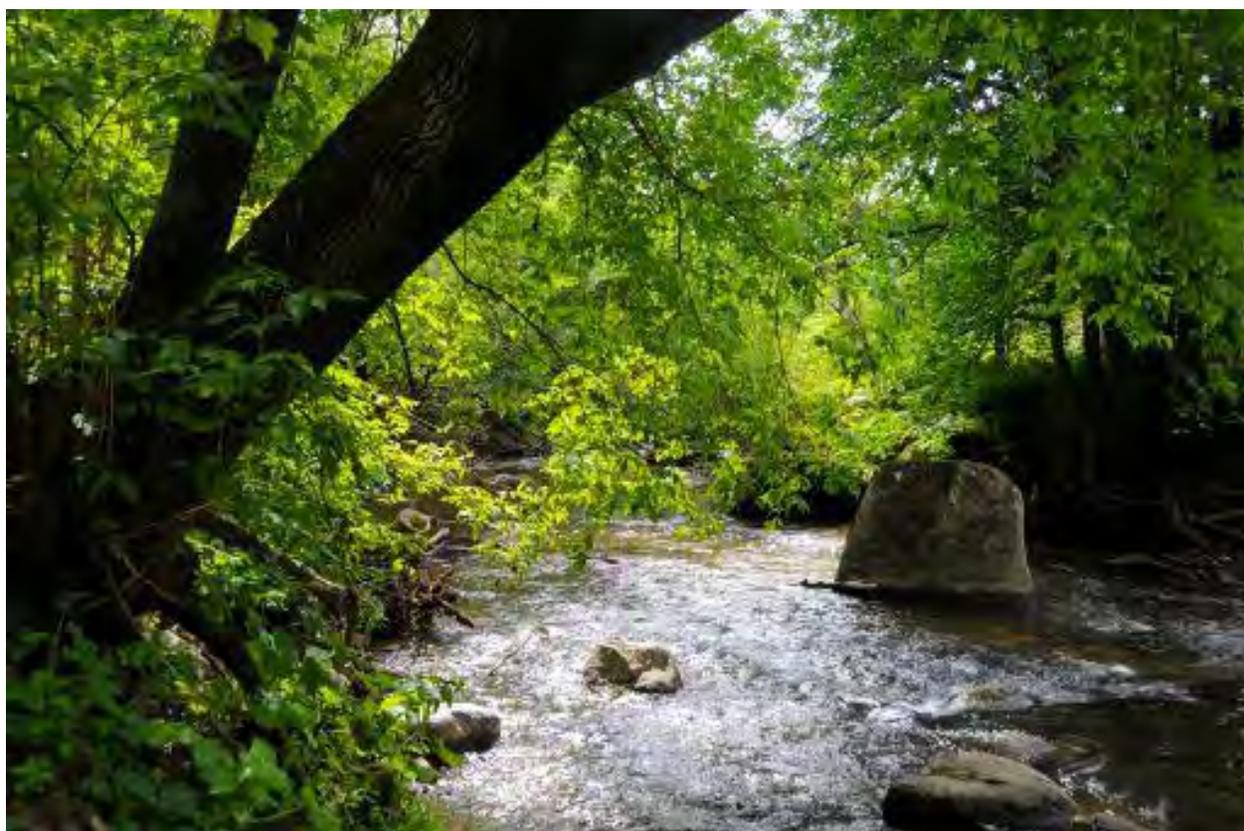
Les dépenses de la DGA eau et valorisation énergétique se chiffrent à 68,9 M\$, soit un écart favorable de 2,0 M\$ (2,8 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 27 – Eau et valorisation énergétique
(en M\$)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réal	
	2019	2020	2021			
Traitement des eaux	26,3	27,6	30,1	34,2	4,1	12,1 %
Projets industriels et valorisation	35,6	39,2	38,8	36,7	-2,1	-5,8 %
TOTAL EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	61,9	66,8	68,9	70,9	2,0	2,8 %

Tableau 28 – Dépenses par objet de la DGA eau et valorisation énergétique
(en M\$)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	30,1	30,4	0,3	1,1 %
Énergie	0,2	0,3	0,1	28,3 %
Biens et services	38,6	40,2	1,6	4,0 %
TOTAL EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	68,9	70,9	2,0	2,8 %



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Unités administratives	Justifications
0,3 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,3 F	Traitement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées, ainsi qu'à des réparations en urgence hors des horaires réguliers D Personnel occasionnel additionnel pour le Programme de remplacement des lignes de services en plomb et l'étude sur la vulnérabilité des prises d'eau
0,1 F	Énergie (carburant)	
	Voir DGA services de soutien institutionnel pour l'analyse globale de l'énergie	
1,6 F	Biens et services	
3,8 F	Traitement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> F Report du démarrage du centre de biométhanisation des matières organiques F Diminution des bris d'équipements au niveau des pompes et des ouvrages
-2,2 D	Projets industriels et valorisation	<ul style="list-style-type: none"> D Changement de méthode comptable relatif aux matières traitées par le centre de tri, compensé par des revenus équivalents D Augmentation des dépenses de polymère causée par un prix unitaire plus élevé dû à la pandémie D Volume plus important à traiter au centre de tri F Optimisation de l'utilisation de la chaux générant moins de cendres volantes à disposer
2,0 F	EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Qualité de vie
urbaine**



QUALITÉ DE VIE URBAINE

Créer et assurer des milieux de vie organisés, harmonieux, animés et sécuritaires pour toute personne sur le territoire de Québec.



La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.

Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

Elle est responsable du vivre ensemble et du déploiement de la Stratégie de développement durable.

CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions ayant un impact sur le patrimoine bâti ou archéologique.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de l'identité culturelle de Québec, afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produit une situation d'exception, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la *Loi sur la sécurité civile*.

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2021 se résument comme suit :

CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Adoption de trois visions culturelles 2021-2025 : Vision de la Bibliothèque de Québec, Vision de l'art public et Vision du développement culturel

13 projets de médiation culturelle menés dans dix lieux d'enseignement touchant plus de 2 500 jeunes

Signature du Protocole de collaboration 2021-2023 entre la Ville de Québec et la Ville de Namur

Dépôt du rapport 2017-2021 – Québec, ville de littérature UNESCO

Mise en œuvre de prestations dans les parcs : 305 artistes impliqués et 1 159 prestations

Réalisation de cinq murales pour embellir les secteurs de la Ville

Réalisation d'œuvres au sol par dix artistes de Québec dans les 18 rues partagées et présentation de quatre œuvres éphémères suspendues dans les rues du Vieux-Québec

Dévoilement de quatre plaques commémoratives rendant hommage notamment aux victimes de l'attaque du 31 octobre 2020 dans le Vieux-Québec et à Olivier Le Jeune, premier esclave africain et premier résident africain en Nouvelle-France

Attribution de 14 nouveaux toponymes, dont deux inspirés par la culture autochtone : passerelle de la Tortue et rue des Malécites

Mise en œuvre d'un Programme temporaire pour les projets culturels adaptés à la pandémie : 40 projets soutenus en 2021

Mise en œuvre d'une mesure temporaire d'appui à la recherche et à la création : 77 projets soutenus impliquant 200 artistes

Soutien financier de six projets de restauration dans la Mesure d'aide financière pour les églises de valeur patrimoniale exceptionnelle

Lancement d'un livre consacré à la carrière de Guy Lafleur à Québec, publié par la Ville de Québec en partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec

Élaboration de la stratégie d'inventaire des bâtiments patrimoniaux pour la Ville de Québec

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Réalisation de 24 activités dans le cadre de la Virée des pompiers

Plus de 18 000 heures de formations dispensées en lien avec des obligations légales

Poursuite des travaux de construction de la caserne des pompiers n° 10 – Secteur Le Gendre

Mise en place d'une caserne satellite notamment en lien avec les entraves routières sur le pont Pierre-Laporte

Mise en opération de quatre nouveaux véhicules en lien avec le Schéma de couverture de risques 2019-2023

POLICE

Réalisations liées à la pandémie, notamment en raison des responsabilités relatives à la protection des citoyens de la Ville et du respect des lois telles que :

- Opérations spéciales visant l'application des mesures de santé et sécurité dans le respect des décrets, du couvre-feu et du passeport vaccinal
- Mise en place de mesures de santé et sécurité afin d'assurer la présence d'un environnement sécuritaire lors d'interventions
- Encadrement de plusieurs manifestations dénonçant les mesures sanitaires

Quatre nouvelles unités d'interventions financées par le ministère de la Sécurité publique ont été ajoutées au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour lutter contre le proxénétisme, la pornographie juvénile, les violences conjugales et les crimes par trafics d'armes. Ces unités travaillent en partenariat avec la Sûreté du Québec et d'autres corps policiers de la province

Interventions des policiers lors des travaux sur le pont Pierre-Laporte

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Prévention et préparation en sécurité civile

- Révision de plans de mission et des plans particuliers d'intervention dont celui des élections, des inondations, de la chaleur extrême et celui de la neige
- Réalisation d'un exercice de mobilisation de l'Organisation municipale de sécurité civile

Intervention et rétablissement

- Gestion de trois situations d'exception : la pandémie, le risque en cybersécurité et la surconsommation d'eau potable
- Contribution à la coordination d'une centaine d'incidents et de situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

403 enquêtes sur des événements survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec

- 9 % des incendies sont causés par des défaillances électriques
- 18 % des dossiers sont transférés au Service de police pour enquête
- 5 % des incendies sont de causes indéterminées

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les budgets rendus disponibles par l'annulation d'événements ont été alloués au projet de la mission Animation relevant de l'Organisation municipale de la sécurité civile : Québec Ville animée

Accompagnement et soutien des organisateurs d'événements afin d'être en mesure de tenir des événements alternatifs pour offrir aux citoyens une animation urbaine

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Développement et diffusion d'une importante campagne publicitaire multiplateforme *Profitez de Québec pour eux* afin d'attirer les touristes francophones et anglophones des quatre coins du Québec

Mise en place de la promotion *Restez à coucher* ainsi que du *Passeport Destination Québec cité*

58 entreprises et organisations touristiques ont pu bénéficier de 2,8 M\$ à la suite de la signature de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2020-2022 avec le ministère du Tourisme

Accueil de plus de 100 médias afin d'inspirer les voyageurs de demain

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Mise en œuvre des actions de la Stratégie de sécurité routière

Réaménagement de l'intersection du boulevard Raymond et de l'avenue Larue

Révision du cadre de gestion des entraves et des occupations de chaussée dont le déploiement d'une nouvelle application informatique

Gestion des impacts associés aux travaux de réfection sur le tablier du pont Pierre-Laporte afin de soutenir la vie et la mobilité dans la zone où les impacts appréhendés étaient importants

Près de 9 000 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adoption de la Stratégie sur le maintien et le développement du parc de maisons de chambres et de pensions à Québec, 2021-2025

Lancement du Plan de transition et d'action climatique

Déploiement de noues végétalisées dans le bassin versant du Lac Saint-Charles

Ajout d'un nouveau programme de subventions pour favoriser le retrait ou le remplacement d'appareils de chauffage à combustible solide non certifiés

Mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement :

- sentier des Grands-Domains-de-Sillery
- labyrinthe de biodiversité saisonnier au domaine de Maizerets
- rue Maguire
- aire d'exercice canin à la base de plein air de Sainte-Foy

Ajout de 12 km aux voies et pistes du réseau cyclable

Plusieurs projets de développement résidentiels :

- Contribution à huit projets de nouveaux développements permettant l'ajout de 275 nouvelles unités
- Coordination de plus de 20 projets « Accès logis » en tant que mandataire de la Société d'habitation du Québec générant huit mises en chantier et 293 unités

Développements des écoquartiers :

- Écoquartier de la Pointe-aux-lièvres : inauguration de la passerelle de la Tortue et du pavillon d'accueil du parc et accompagnement dans trois projets immobiliers totalisant 360 unités
- Écoquartier D'Estimauville : ouverture du jardin communautaire et accompagnement dans quatre projets immobiliers totalisant 400 unités

Gestion de 21 programmes de subventions en habitation représentant le traitement de près de 1 700 dossiers admissibles, pour un total de 17,2 M\$ en subventions

Premier bilan de la Vision de l'arbre

RÉSULTATS

Les dépenses 2021 de la DGA qualité de vie urbaine totalisent 283,0 M\$, soit un écart défavorable de -1,7 M\$ (-0,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Qualité de vie urbaine
(en M\$)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
Culture, patrimoine et relations internationales	27,6	23,7	29,8	28,6	-1,2	-4,3 %
Protection contre l'incendie	58,3	63,6	68,1	63,9	-4,2	-6,6 %
Police	126,2	130,0	136,7	133,2	-3,5	-2,6 %
Bureau de la sécurité civile	1,7	1,8	1,7	1,8	0,1	6,2 %
Commissariat aux incendies	1,0	1,1	1,3	1,3	0,0	2,0 %
Bureau des grands événements	11,7	7,5	9,7	17,5	7,8	44,5 %
Destination Québec cité	23,7	12,5	19,1	17,9	-1,2	-6,9 %
Transport et mobilité intelligente	4,6	5,1	6,5	7,3	0,8	11,4 %
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	8,9	9,2	10,2	9,9	-0,3	-2,9 %
TOTAL QUALITÉ DE VIE URBAINE	263,8	254,4	283,0	281,4	-1,7	-0,6 %

Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA qualité de vie urbaine
(en M\$)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	224,0	217,3	-6,7	-3,1 %
Biens et services	59,0	64,0	5,0	7,8 %
TOTAL QUALITÉ DE VIE URBAINE	283,0	281,4	-1,7	-0,6 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Unités administratives	Justifications
-6,7 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-3,9 D	Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du Schéma de couverture de risque nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps et pour le remplacement de diverses absences D Ajustements salariaux des cadres pompiers en lien avec les nouvelles conventions collectives D Créations et modifications de postes
-4,3 D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour les opérations policières durant la pandémie, les manifestations et les escouades D Ajustements des avantages sociaux
0,8 F	Destination Québec cité	F Mouvements de personnel, délais de dotation et mise à pied temporaire de personnel occasionnel à la suite de la baisse de l'achalandage touristique occasionnée par la pandémie
0,4 F	Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Autres unités administratives	F Autres éléments

Écarts* (en M)		Unités administratives	Justifications
5,0	F	Biens et services	
-1,4	D	Culture, patrimoine et relations internationales	D Réalisation d'activités réconfortantes notamment des prestations artistiques D Aide à un organisme en vue d'un projet de relocalisation et de réaménagement F Fermeture des salles de spectacle et reprise graduelle des activités culturelles en raison de la pandémie
0,8	F	Police	F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies sur les frais de déplacement, les équipements spécialisés et les frais de formation
7,9	F	Bureau des grands événements	F Réduction des dépenses de subventions, services municipaux et animations en lien avec l'annulation des événements causée par la pandémie D Réalisation d'un espace éphémère à la place D'Youville
-2,1	D	Destination Québec cité	D Mise en place d'une campagne de relance touristique et révision de l'entente de partenariat régional en tourisme F Dépenses inférieures découlant de la diminution de l'achalandage touristique en contexte de pandémie D Subvention plus élevée à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec
0,4	F	Transport et mobilité intelligente	D Dépenses supplémentaires découlant de la Stratégie de la sécurité routière F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives à l'entretien des bornes de stationnement F Économies dans les honoraires professionnels et dans les services techniques
-0,4	D	Planif. de l'aménagement et de l'environnement	D Réalisation d'activités réconfortantes notamment pour les stations chaleureuses
-0,2	D	Autres unités administratives	D Autres éléments
-1,7	D	QUALITÉ DE VIE URBAINE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette a atteint 282,4 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 3,5 M\$ (1,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Service de la dette nette
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-2021	
	2019	2020	2021			
Remboursement de capital	188,6	184,1	179,6	181,2	1,6	0,9 %
Frais de financement	57,7	54,9	52,8	54,7	1,9	3,5 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	0,0	0,0 %
Autres affectations	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Service de la dette	296,7	289,0	282,4	285,9	3,5	1,2 %
Moins : Revenus associés au service de la dette *	67,8	69,3	66,2	65,0	1,2	-1,8 %
Service de la dette nette	228,9	219,7	216,2	220,9	4,7	2,2 %

*Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
1,6 F	Remboursement de capital Emprunts réels inférieurs aux emprunts budgétés
1,9 F	Frais de financement Taux d'intérêt inférieurs aux prévisions budgétaires
1,2 F	Revenus associés au service de la dette Revenus d'intérêts associés à des tiers supérieurs aux prévisions budgétaires
4,7 F	Service de la dette nette

* F : écart favorable

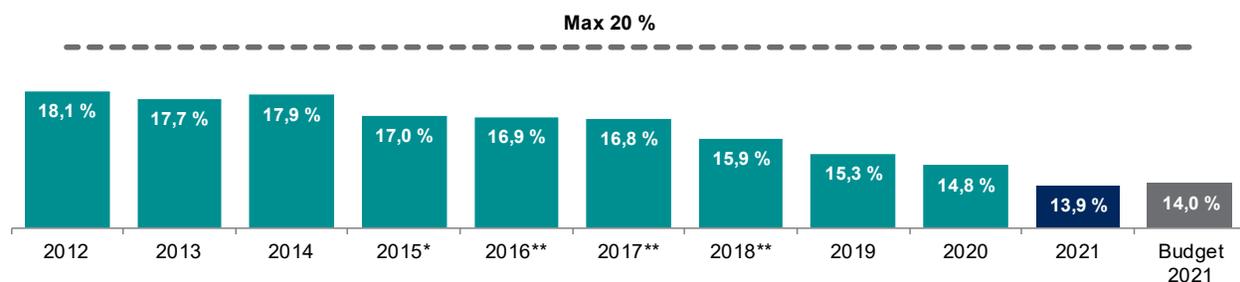
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20 %, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2021, ce ratio se situe à 13,9 %, soit en deçà de 20 % et le niveau le plus faible depuis les 14 dernières années.

Graphique 16 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

La dotation de départ de cette réserve était de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement du même montant, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année, cible qui a été atteinte en 2018. Cette réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2021 est de 50,0 M\$.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense en service de la dette.

RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 156,3 M\$ en 2021, soit un écart défavorable de -0,1 M\$ (0,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 32 – Paiement comptant d'immobilisations
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
Paiement comptant d'immobilisations	124,0	144,0	156,3	156,2	-0,1	0,0 %

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 206,3 M\$ en 2021.

Comme le prévoit le cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175,0 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225,0 M\$ annuellement à compter de cette date.

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 1 104,7 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 355,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette pour un total de 1 460,1 M\$.

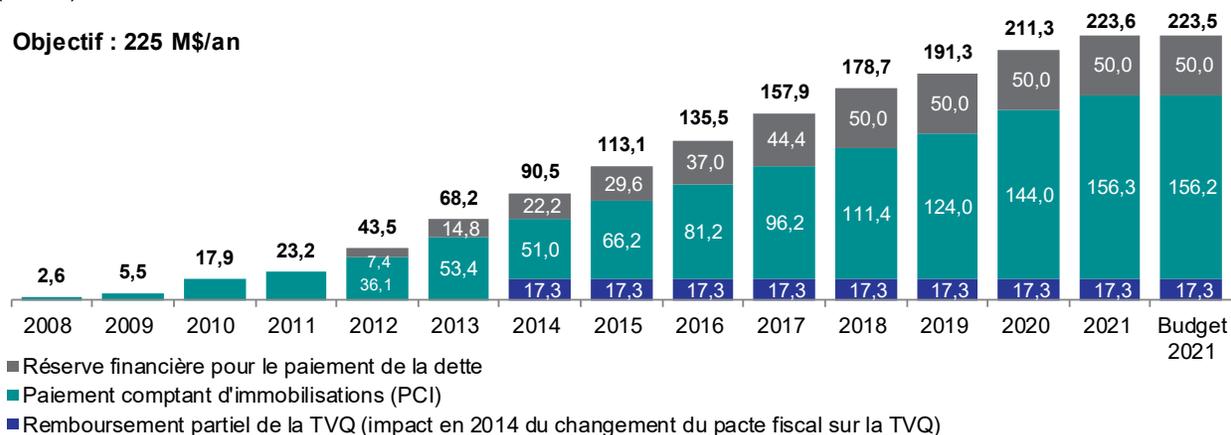
Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2021, la firme de notation Moody's souligne à nouveau l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

Graphique 17 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette

(en M\$)

Objectif : 225 M\$/an



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à 36,4 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 1,5 M\$ (4,0 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 138,3 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 1,3 M\$ (1,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Contributions aux organismes
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	119,8	124,4	129,8	129,8	0,0	0,0 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,3	3,2	3,2	3,2	0,0	0,1 %
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,5	4,4	5,0	6,3	1,3	20,3 %
Autres organismes	0,7	0,6	0,3	0,3	0,0	11,8 %
Total contributions aux organismes	129,3	132,6	138,3	139,6	1,3	1,0 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
1,3 F Contributions aux organismes	Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
1,3 F Contributions aux organismes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et sites contaminés).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 38,5 M\$ en 2021, soit un écart défavorable de -2,7 M\$ (-7,7 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 34 – Autres frais
(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
	2019	2020	2021			
Contingent	0,0	2,0	0,4	5,0	4,6	92,0 %
Mauvaises créances	1,1	-0,6	0,6	0,6	0,0	0,0 %
Divers autres frais	22,4	22,9	37,5	30,2	-7,3	-24,3 %
Total autres frais	23,5	24,4	38,5	35,8	-2,7	-7,7 %

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

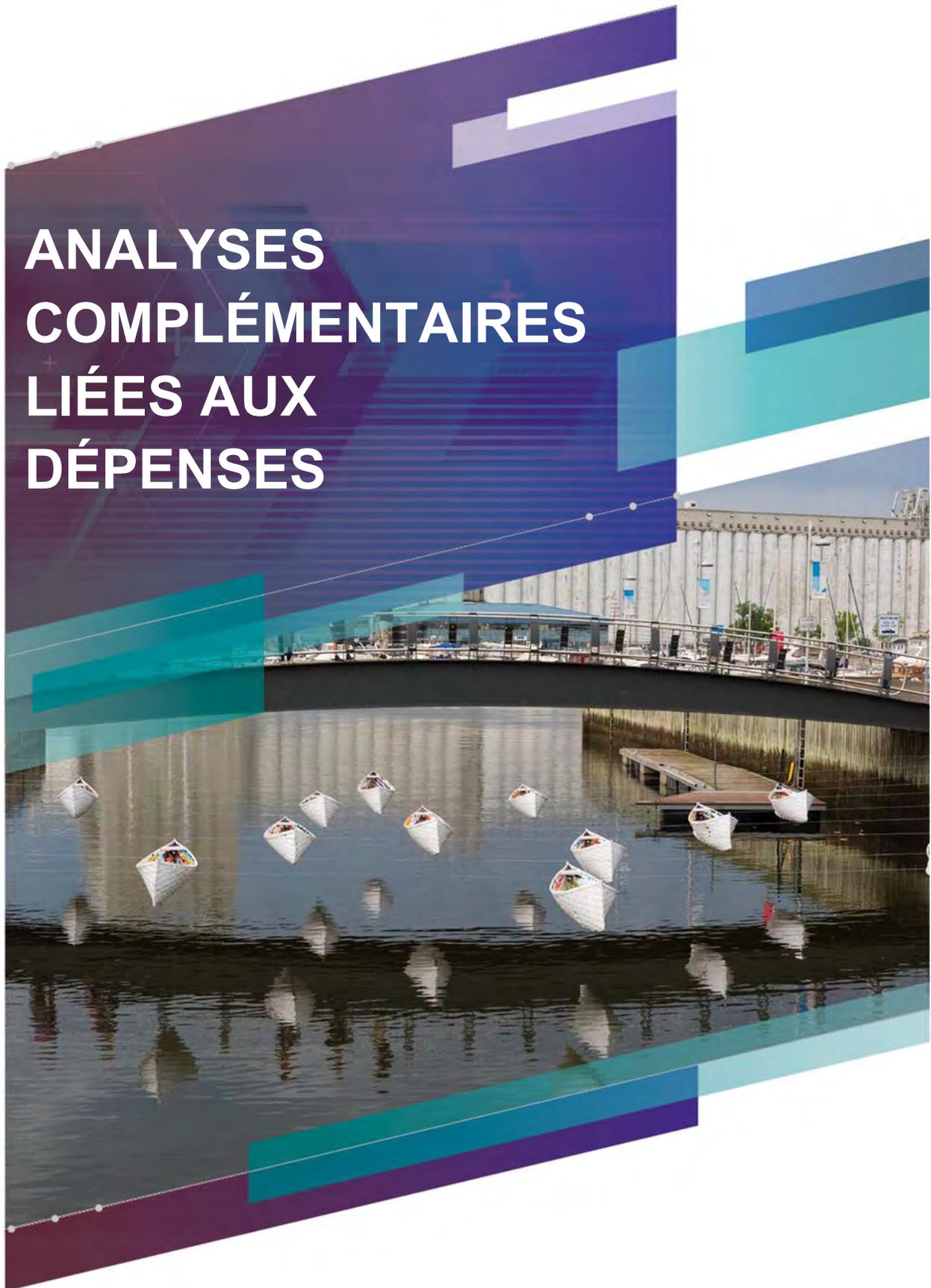
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
4,6 F Contingent	4,6 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé en partie dans les unités administratives à la suite de transferts
-7,3 D Divers autres frais	1,1 F Ajustement de provisions salariales (vacances et règlements de conventions collectives) en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	-8,6 D Ajustement des provisions pour indemnités, sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	0,2 F Autres éléments
-2,7 D Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



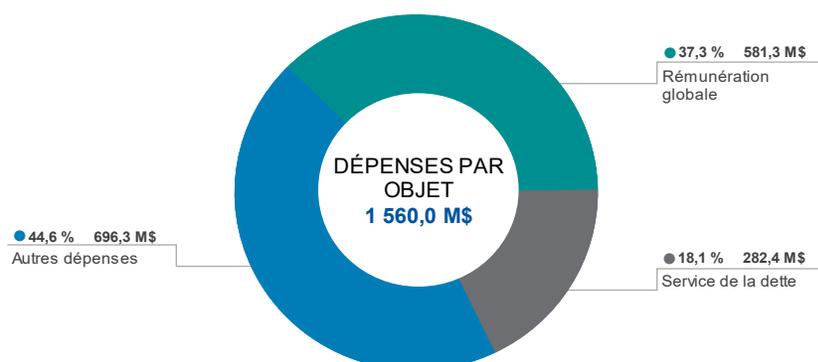
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 35 – Dépenses par objet
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021
Rémunération globale	566,1	559,5	581,3
Service de la dette	296,7	289,0	282,4
Autres dépenses			
Transport et communications	19,2	10,8	12,7
Services professionnels, techniques et autres	192,4	187,5	198,0
Location, entretien et réparation	36,8	36,7	34,9
Fourniture de services publics	36,2	32,1	35,2
Biens non durables	34,8	36,9	39,3
Biens durables	10,0	9,7	10,6
Contributions à des organismes	162,1	161,7	174,6
Autres objets	16,9	17,4	32,1
Affectations	<u>125,2</u>	<u>146,7</u>	<u>158,9</u>
Total autres dépenses	633,7	639,6	696,3
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 496,5	1 488,2	1 560,0
Éléments extrabudgétaires	26,7	29,3	32,0
Total dépenses	1 523,2	1 517,5	1 592,0

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 37,3 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 44,6 %.

Graphique 18 – Dépenses par objet 2021 (avant éléments extrabudgétaires)
(en M\$)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 37,3 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 581,3 M\$ en 2021, soit un écart défavorable de -3,3 M\$ (-0,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 36 – Rémunération globale
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2021	Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réel	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	323,6	346,0	355,6	374,9	19,3	5,1 %
Rémunération occasionnelle	<u>52,5</u>	<u>40,1</u>	<u>46,9</u>	<u>30,3</u>	<u>-16,6</u>	<u>-54,9 %</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	376,1	386,1	402,5	405,1	2,6	0,6 %
Autres rémunérations	40,4	40,8	42,4	33,1	-9,3	-28,0 %
Total rémunération	416,5	426,9	444,9	438,2	-6,7	-1,5 %
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	66,8	67,8	71,8	75,9	4,1	5,3 %
Régimes de retraite						
Charges des services courants	32,3	36,5	38,2	37,3	-0,9	-2,3 %
Charge d'équilibre	<u>50,5</u>	<u>28,3</u>	<u>26,4</u>	<u>26,6</u>	<u>0,2</u>	<u>0,8 %</u>
Total régimes de retraite	82,7	64,9	64,6	63,9	-0,7	-1,0 %
Total charges de l'employeur	149,6	132,7	136,4	139,8	3,4	2,4 %
Total rémunération globale	566,1	559,5	581,3	578,0	-3,3	-0,6 %

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 402,5 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 2,6 M\$ (0,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 42,4 M\$ en 2021, soit un écart défavorable de -9,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente passant de 426,9 M\$ à 444,9 M\$.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
-6,7 D RÉMUNÉRATION	
2,6 F Rémunération régulière et occasionnelle	
11,8 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
-7,1 D	Embauche de personnel, notamment du personnel occasionnel pour pallier les délais de dotation du personnel régulier, pour des projets spéciaux tels que le Programme de remplacement des lignes de services en plomb
4,8 F	Fermeture temporaire des centres communautaires, des installations sportives et des piscines et annulation de plusieurs événements
-3,1 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et de déneigement
-2,2 D	Besoins supplémentaires de ressources afin d'appliquer les règles sanitaires et d'assurer la conformité des équipements dans les différents lieux
-1,3 D	Ajustements salariaux des cadres pompiers et des policiers en lien avec les conventions collectives
-0,3 D	Autres éléments
-9,3 D Autres rémunérations	
-4,3 D	Heures supplémentaires requises pour le bon déroulement de diverses opérations policières et incendies, l'entretien des voies de circulation, les opérations d'aqueducs et d'égout, les bris et appels d'urgence au traitement des eaux et les travaux à l'incinérateur
-2,6 D	Écart dans les montants versés pour les primes et les autres frais liés à la rémunération
-1,0 D	Application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
-0,8 D	Heures supplémentaires pour pallier le surplus de travail engendré par des mouvements de personnel et des délais de dotation
-0,4 D	Heures supplémentaires requises pour la reprise en régie des activités relatives au déneigement et à la collecte des matières résiduelles
-0,3 D	Besoins supplémentaires de ressources afin d'appliquer les règles sanitaires et d'assurer la conformité des équipements dans les différents lieux
0,1 F	Autres éléments
-6,7 D Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 136,4 M\$ en 2021, soit un écart favorable de 3,4 M\$ (2,4 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications
3,4 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
4,1 F Charges sociales et autres cotisations	
3,4 F Remises gouvernementales :	
	F Économies selon l'expérience des dossiers dans le cadre du régime rétrospectif CNESST
	F Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel
0,2 F Assurances :	
	F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel
	D Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire pour l'assurance du personnel retraité
0,5 F Avantages sociaux futurs :	
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
-0,7 D Régimes de retraite	
-0,9 D Charges des services courants :	
	D Ajustement de la charge des services courants suivant les mouvements de personnel
0,2 F Charges d'équilibre :	
	F Rendement des régimes supérieur aux prévisions pour l'année 2020
3,4 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction de ces hypothèses. Il s'agit de la part de l'employeur.

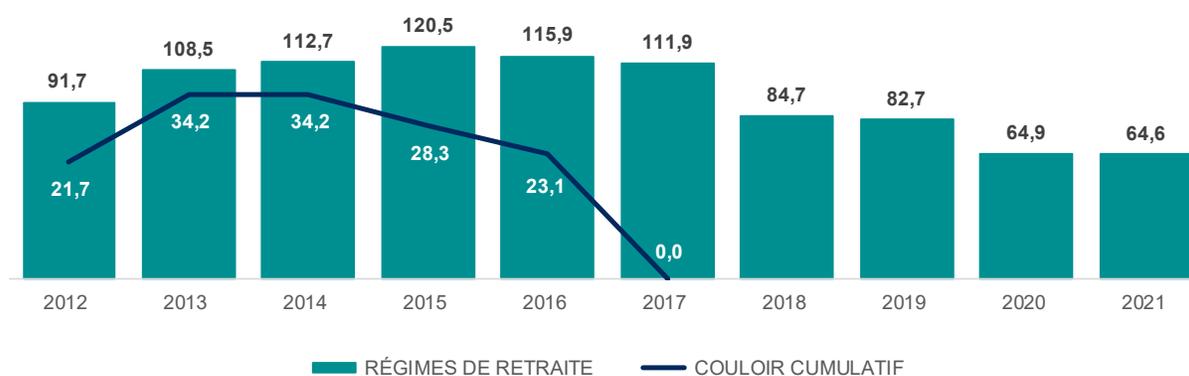
La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 37 – Régimes de retraite
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2021	Écart 2020 Budget-Réel	
	2019*	2020	2021			
Charge des services courants	32,3	36,5	38,2	37,3	-0,9	-2,3%
Charge d'équilibre						
Amortissement	20,3	7,1	6,4	6,8	0,4	6,1%
Dépense d'intérêt	18,9	10,6	10,2	10,0	-0,2	-1,9%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>11,3</u>	<u>10,6</u>	<u>9,8</u>	<u>9,8</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0%</u>
Total charge d'équilibre	50,5	28,3	26,4	26,6	0,2	0,8%
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	82,7	64,9	64,6	63,9	-0,6	-1,0%

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 64,6 M\$ en 2021. Telles que présentées dans le graphique ci-dessous, ces dépenses sont en diminution depuis 2015.

Graphique 19 – Régimes de retraite
(en M\$)



EFFECTIF

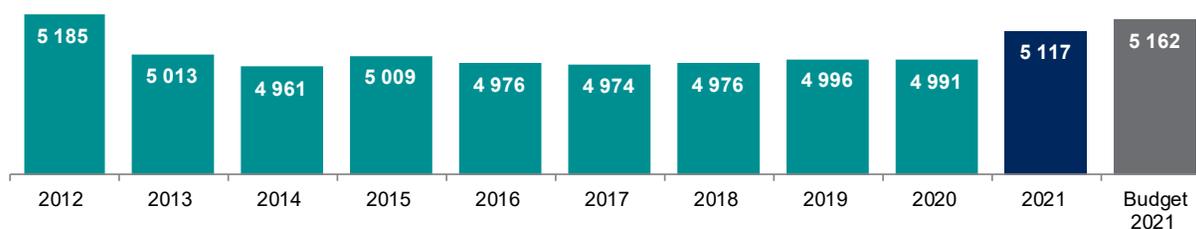
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



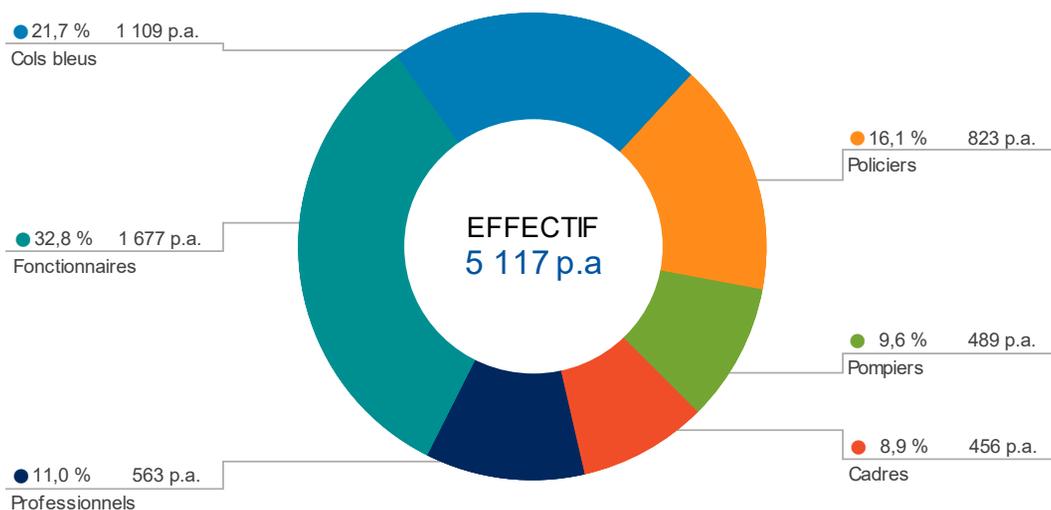
RÉSULTATS

L'effectif a atteint 5 117 p.a. en 2021, soit un écart favorable de 45 p.a. (0,9 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Graphique 20 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Graphique 21 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
45,0 F Effectif	
F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite et des congés de maladie, de maternité ou parentaux ainsi que des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
F	Annulation de plusieurs événements et fermeture temporaire des centres communautaires, des installations sportives et des piscines
D	Embauche de personnel occasionnel principalement pour pallier les délais de dotation du personnel régulier et pour le remplacement d'employés en congé
D	Ressources supplémentaires requises pour les opérations policières durant la pandémie, les manifestations et les escouades
D	Ajout de personnel pour l'entretien et la surveillance des sites de plein air, des parcs, des patinoires et des terrains sportifs en raison du contexte pandémique
D	Affectations de ressources à des projets spécifiques tels que le Programme de prêt d'urgence FLI-PAUPME, les élections, le Programme de remplacement des lignes de services en plomb
D	Heures de travail supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout
45,0 F Effectif total	

* F : écart favorable

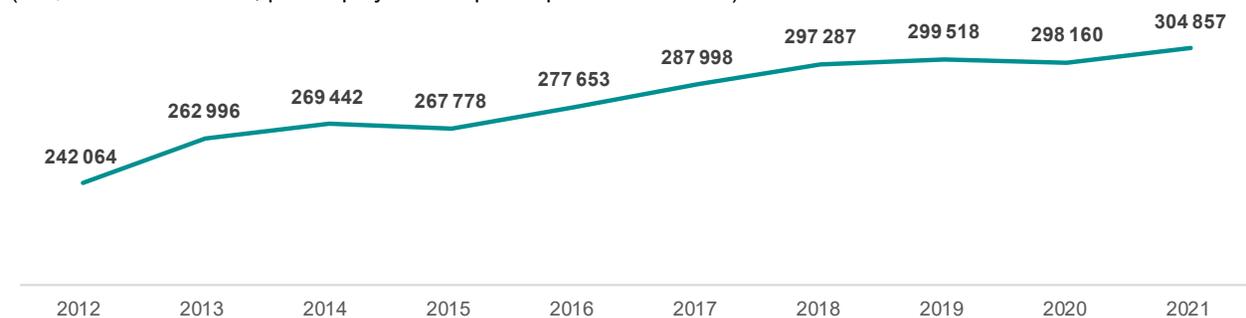
D : écart défavorable

Mesure de rendement de l'effectif

En 2012, la Ville comptait un employé par tranche de 242 064 \$ de dépenses, alors qu'en 2021, elle compte un employé par tranche de 304 857 \$, soit une augmentation de la productivité de 25,9 %.

Graphique 22 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité)

(en \$ constant de 2012, par employé municipal en personnes/année)



* Dépenses totales excluant éléments extrabudgétaires / effectif

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 32,5 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 32,0 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 0,5 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Tableau 38 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en M\$)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,5
Nouvelle ville	
Déneigement	20,0
Autoassurance	8,7
Prévoyance	19,5
Équilibre budgétaire 2022	20,4
Budget d'investissement 2022	18,5
Programme Rénovation Québec (PRQ)	10,6
Contribution Académie Saint-Louis	1,8
Cession autres actifs	1,6
Autres (projets en cours, dette, etc)	0,3
Total excédents de fonctionnement affectés	101,9
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	252,5
Appui au développement économique	1,8
ACCORD Capitale-Nationale	0,2
Élections	0,3
Entrepreneuriat	2,4
Grands événements	4,1
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	3,0
Total réserves financières	264,3
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	2,4
Cession d'immeubles industriels	2,9
Fonds local d'investissement	9,6
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	0,2
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,2
Total fonds réservés	17,6
Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	383,8

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel : 8,7 M\$	Réel : 20,0 M\$	Réel : 19,5 M\$

Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des excédents de fonctionnement affectés
2012	Prévoyance Perte potentielle de revenus sur les ventes de vapeur produite par l'incinérateur Crise de la légionellose
2013	Prévoyance Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013
2014	Déneigement Rudes conditions climatiques de la période hivernale
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Déneigement Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
2019	Déneigement Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse majeure des prix des contrats de déneigement
2020	Prévoyance Situation d'exception liée à la pandémie
2021	Prévoyance Ajout du vote par correspondance aux électeurs de 70 ans et plus

RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale-Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2021 présentent un excédent de fonctionnement de 56,5 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté pour un total cumulé de 139,7 M\$.

Tableau 39 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en M\$)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021
Excédent de fonctionnement non affecté au 1^{er} janvier 2021	133,6
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-6,0
Appropriation pour dépôt provisionnel nécessaire dans le cadre d'une procédure d'expropriation pour un immeuble	-0,3
Appropriations pour des acquisitions d'immeubles	-7,6
Appropriation pour la mise aux normes des solutions de stockage	-8,0
Ajustement de l'affectation pour l'équilibre budgétaire 2021 (42,5 M\$ à 35,7 M\$)	6,8
Affectation au budget d'investissement 2022	-18,5
Affectation à l'équilibre budgétaire 2022	-20,4
Virement de projets d'investissements de 2021 (notamment paiement comptant d'immobilisations)	3,6
Excédent de fonctionnement avant résultats 2021	83,2
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2021	56,5
Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2021	139,7
Recommandations quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté	
Fonds de prévoyance (renflouement)	-0,5
INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS :	
Infrastructures au Plan d'investissement	-35,0
Viabilité hivernale	-5,0
Protection de la canopée	-5,0
Reprise et acquisition de terrains	-5,0
PROGRAMMES :	
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable	-10,0
Programme accès famille	-2,0
Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 20 juin 2022*	77,2

*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées

** Redressé au 1^{er} janvier 2021 afin de refléter le virement de projets d'investissements à l'excédent de fonctionnement non affecté

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Tableau 40 – Sommaire des résultats
(en M\$)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,4	1 242,2	1 245,6
Quotes-parts	718,3	-673,6	44,7
Transferts	32,8	41,6	74,4
Services rendus	39,2	19,5	58,7
Imposition de droits	0,1	66,4	66,5
Amendes et pénalités	8,0	9,1	17,1
Intérêts	3,9	6,0	9,9
Autres revenus	0,8	10,0	10,8
Affectations	13,4	74,9	88,3
Total revenus	819,9	796,1	1 616,0
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	42,1	40,2	82,3
Services de proximité	44,7	256,0	300,7
Soutien institutionnel	92,7	80,5	173,2
Qualité de vie urbaine	236,1	46,9	283,0
Eau et valorisation énergétique	68,9	0,0	68,9
Total dépenses des unités administratives	484,5	423,6	908,1
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	14,9	21,5	36,4
Contributions aux organismes	134,8	3,5	138,3
Autres frais	2,8	35,7	38,5
Total autres dépenses	152,5	60,7	213,2
Total dépenses avant dépenses de financement	637,0	484,3	1 121,3
Service de la dette	90,4	192,0	282,4
Total dépenses avant PCI	727,4	676,3	1 403,7
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	64,6	91,7	156,3
Total dépenses	792,0	768,0	1 560,0
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	27,9	28,1	56,0
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	23,9	8,6	32,5
Dépenses	23,7	8,3	32,0
Écart des revenus sur les dépenses	0,2	0,3	0,5
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	28,1	28,4	56,5

Tableau 41 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	4,6	4,6
Direction générale	2,9	3,4	6,2
Vérificateur général	0,8	0,8	1,6
Bureau de l'ombudsman	0,1	0,1	0,3
Ressources humaines	8,0	7,8	15,8
Finances	4,7	5,7	10,4
Affaires juridiques	12,3	4,9	17,3
Communications	3,6	3,8	7,4
Greffe et archives	1,6	3,8	5,3
Développement économique et grands projets	8,2	5,3	13,5
TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE	42,1	40,2	82,3
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Loisirs, sports et vie communautaire	5,5	34,3	39,8
Ingénierie	4,5	7,9	12,3
Interaction citoyenne	3,2	4,6	7,8
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,2	9,0	9,3
Arrondissement des Rivières	0,4	5,0	5,4
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,5	3,3	3,8
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	4,0	4,1
Arrondissement de Beauport	0,4	2,9	3,3
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,0	4,4	4,4
Entretien des voies de circulation	11,8	90,3	102,1
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,5	30,4	34,9
Gestion des matières résiduelles	10,1	30,5	40,6
Gestion du territoire	0,0	13,1	13,1
Prévention et qualité du milieu	3,5	16,4	20,0
TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ	44,7	256,0	300,7
SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL			
Technologies de l'information	21,6	19,0	40,7
Évaluation	9,7	0,0	9,7
Approvisionnements	4,1	4,0	8,1
Gestion des immeubles	36,9	35,6	72,5
Gestion des équipements motorisés	11,9	21,9	33,8
ExpoCité	8,4	0,0	8,4
TOTAL SOUTIEN INSTITUTIONNEL	92,7	80,5	173,2

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
QUALITÉ DE VIE URBAINE			
Culture, patrimoine et relations internationales	3,9	25,9	29,8
Protection contre l'incendie	68,1	0,0	68,1
Police	136,7	0,0	136,7
Bureau de la sécurité civile	1,7	0,0	1,7
Commissariat aux incendies	1,3	0,0	1,3
Bureau des grands événements	3,2	6,5	9,7
Destination Québec cité	19,1	0,0	19,1
Transport et mobilité intelligente	1,7	4,8	6,5
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,5	9,7	10,2
TOTAL QUALITÉ DE VIE URBAINE	236,1	46,9	283,0
EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE			
Traitement des eaux	30,1	0,0	30,1
Projets industriels et valorisation	38,8	0,0	38,8
TOTAL EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	68,9	0,0	68,9
Total dépenses des unités administratives	484,5	423,6	908,1

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes financière, de son côté, fait l'adéquation et explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire.

Tableau 42 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021	Rapport Financier	Ajustements	Reddition de comptes financière
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	1 577,0	(76,4)	1 500,6
Éléments fiscaux	147,9		147,9
Total revenus	1 724,9	(76,4)	1 648,5
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	1 521,5	(76,4)	1 445,1
Éléments fiscaux	146,9		146,9
Total dépenses	1 668,4	(76,4)	1 592,0
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	56,5	0,0	56,5

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 147,9 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de -1,4 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 1,5 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de 8,2 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 139,6 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 146,9 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -270,1 M\$
- Les dépenses provenant des prêts telles que la provision pour moins-value pour un montant de -25,3 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 186,1 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -40,6 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 296,8 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 76,4 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

Investissements et dette



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Plan d'investissement quinquennal (PIQ) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le PIQ inclut les investissements en transport collectif.

Le PIQ de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 5 144,5 M\$ pour 2021-2025, dont 813,1 M\$ pour l'année 2021.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 17,5 G\$ au 31 décembre 2021.

Valeur des actifs de la Ville
(excluant le transport collectif)



Tableau 43 – Budget d'investissement 2021 (Plan d'investissement quinquennal 2021-2025)
(en M\$)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	813,1	1 109,1	1 102,5	1 114,3	1 005,6	5 144,5	100,0 %
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC							
Emprunts par obligations	279,2	368,7	274,2	231,8	187,5	1 341,4	26,1 %
Paiement comptant d'immobilisations	156,2	157,7	157,7	157,7	157,7	787,0	15,3 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	45,9	26,3	12,0	8,2	6,9	99,3	1,9 %
Financement à la charge de la Ville	481,3	552,7	443,9	397,7	352,1	2 227,7	43,3 %
Financement externe	331,8	556,4	658,6	716,5	653,5	2 916,8	56,7 %
Financement total	813,1	1 109,1	1 102,5	1 114,3	1 005,6	5 144,5	100,0 %

Les investissements sont des dépenses effectuées en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2021, les sommes investies sur le territoire de la ville (excluant le RTC) atteignent 608,3 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation supérieur à celui de l'année précédente. Des variations à la hausse sont enregistrées sur l'ensemble des investissements. Certains chantiers, qui avaient été suspendus en 2020 en raison de la pandémie, ont connu un rattrapage en 2021 tels que la centrale de police, le centre de biométhanisation, l'incinérateur et les infrastructures de traitement de l'eau.

Tableau 44 – Réalisation des investissements
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021	2017	2018	2019	2020	2021	
Infrastructures	260,2	198,2	205,6	224,1	347,7	57,2 %
Bâtiments	34,4	74,8	116,1	70,8	80,4	13,2 %
Véhicules	7,4	9,5	12,5	9,6	13,0	2,1 %
Ameublement et équipement de bureau	25,1	34,4	42,9	26,4	29,5	4,9 %
Machinerie, outillage et équipements divers	9,0	5,6	3,8	5,1	7,1	1,2 %
Terrains	7,4	11,4	8,9	34,1	26,8	4,4 %
Autres*	0,0	0,0	24,6	49,0	57,7	9,5 %
Sous-total immobilisations	343,5	333,9	414,3	419,0	562,2	92,4 %
Dépenses non capitalisables**	34,8	50,3	42,8	43,0	40,6	6,7 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables	378,3	384,2	457,1	462,0	602,8	99,1 %
Propriétés destinées à la revente	13,6	4,8	8,3	25,9	5,5	0,9 %
Sous-total immo. incluant non capitalisables et propriétés destinées à la revente	391,9	389,0	465,4	487,9	608,3	100,0 %
Cessions, échanges et autres éléments financiers***	18,5	28,4	10,9	11,8	10,2	
Total investissements	410,4	417,4	476,3	499,8	618,5	

* Le total des investissements pour le tramway de Québec pour 2021 représente 89,9 M. La catégorie Autres inclut une portion de ces investissements

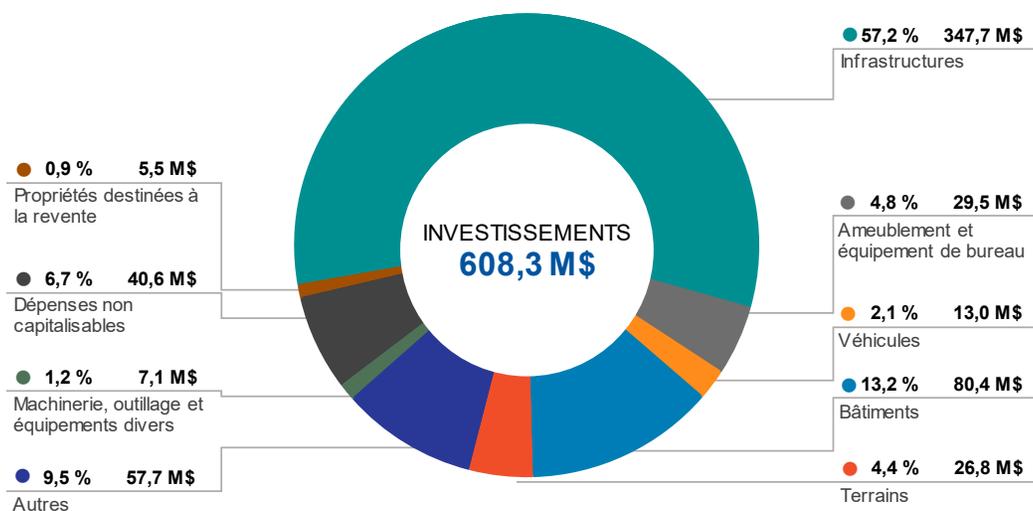
** Il est convenu que les dépenses qui contribuent à la croissance, à l'essor, à la progression, à l'expansion, à la transformation et à l'amélioration des actifs doivent être capitalisées. Conséquemment, les dépenses non capitalisables font référence à l'exploitation, à l'entretien, à la réhabilitation, au renouvellement d'une partie d'un actif ou aux contributions financières

*** Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

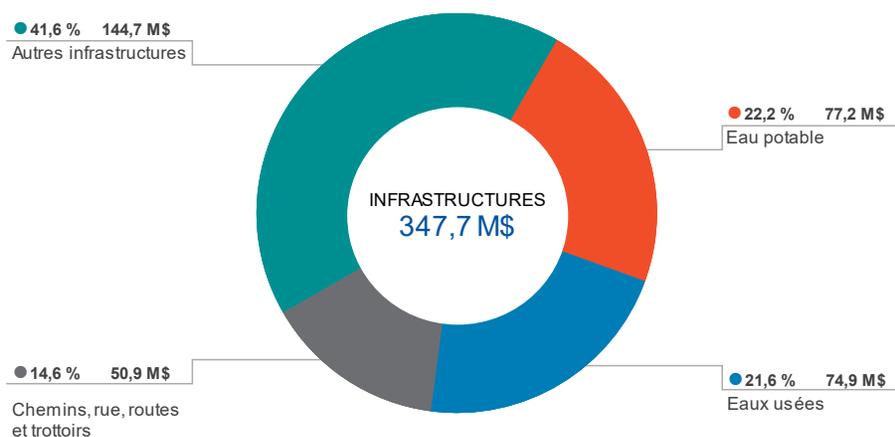
À l'analyse des investissements de 608,3 M\$ réalisés, on remarque qu'une grande portion des investissements est consacrée à la catégorie des infrastructures municipales, qui comptent pour 57,2 % des investissements totaux, soit 347,7 M\$.

Graphique 23 – Composition des investissements totaux
(en M\$)



La répartition des investissements en infrastructures municipales montre que ce sont ceux en eaux potables (22,2 %) et usées (21,6 %) qui comptent pour la majorité des investissements, avec 43,8 %, en accord avec la poursuite du Programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout. De plus, la catégorie chemins, rues, routes et trottoirs occupe également une grande part de ces investissements, soit 14,6 %. Finalement, dans la catégorie autres investissements représentant 41,6 %, ce sont les investissements pour les parcs, les ponts, les systèmes d'éclairage de rues ainsi que les équipements de valorisation qui en composent la majeure partie.

Graphique 24 – Composition des investissements en infrastructures municipales
(en M\$)



Les investissements de 608,3 M\$ se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 208,2 M\$ (34,2 %) et le développement des infrastructures pour 400,1 M\$ (65,8 %).

Tableau 45 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en M\$)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2020	2021
Technologies de l'information	25,3	26,6
Culture, patrimoine et relations internationales	19,6	27,1
Loisirs, sports et vie communautaire	35,4	30,0
Développement économique et grands projets	25,5	17,8
Transport et mobilité intelligente	22,4	18,9
Planification de l'aménagement et de l'environnement	37,5	43,3
Traitement des eaux	26,9	34,6
Ingénierie	95,2	122,3
Gestion des immeubles	37,3	61,3
Gestion des équipements motorisés	13,8	17,7
Projets industriels et valorisation	52,2	98,2
Entretien des voies de circulation	0,2	3,3
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	1,4	2,0
Gestion des matières résiduelles	4,4	3,3
Prévention et qualité du milieu	12,0	6,5
Tramway de Québec	52,7	89,9
Total réalisation des investissements par les unités administratives	462,0	602,8
Propriétés destinées à la revente	25,9	5,5
Total réalisation des investissements par les unités administratives	487,9	608,3

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

96,4 M\$		Projets d'ingénierie, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
90,5 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
89,9 M\$		Tramway de Québec
32,2 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
23,8 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la rue Dorchester
16,6 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
14,3 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
12,8 M\$		Construction du CENTRE DE GLACES Intact Assurance
9,0 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et véhicules de déneigement
8,7 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
8,0 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la mobilité active et d'intermodalité
7,3 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
6,8 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet)
6,8 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL
6,6 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
6,0 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres
4,6 M\$		Programme de remplacement des lignes de service en plomb
4,4 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est

3,3 M\$		Travaux d'aménagement aux dépôts à neige
3,2 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
2,5 M\$		Mise en œuvre de la vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
2,5 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment Pointe-de-Sainte-Foy et Monseigneur-de-Laval
2,0 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
1,9 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION pour la sécurité publique
1,6 M\$		Plan Vision de l'arbre et projet de canopée
1,3 M\$		Mise à niveau des aires de planches à roulettes, des terrains de tennis et de basketball
1,3 M\$		Réfection du stationnement souterrain place Jacques-Cartier en partenariat avec la CSQ
1,1 M\$		Réaménagement du PARC Paul-Émile-Beaulieu
1,0 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES
0,8 M\$		Réfection du STADE CANAC
0,7 M\$		Programme de compensation aux entreprises
0,6 M\$		Aménagement de la place de la Capitale-Nationale
139,9 M\$		Autres projets 2021 au Plan d'investissement quinquennal
608,3 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2021	

*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au plan d'investissement influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement :

➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



POLITIQUES FINANCIÈRES, CADRE FINANCIER ET DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.

Elles touchent :

- **la gestion de la dette**
- **l'investissement**
- **la gestion des excédents de fonctionnement**
- **la fermeture des règlements d'emprunt**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- **le placement de l'encaisse**
- **le financement des régimes de retraite**

Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :

Faire face aux défis financiers croissants, notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme, tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements, tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

Assurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

Financer adéquatement les régimes de retraite, tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 46 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
$\frac{\text{DETTE NETTE}}{\text{POTENTIEL FISCAL}}$	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité que la Ville a de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5 %
$\frac{\text{SERVICE DE LA DETTE NETTE}}{\text{DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT}}$	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20,0 %
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15,0 M\$/an ⇒ 175,0 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
$\frac{\text{DETTE NETTE CONSOLIDÉE}}{\text{RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES}}$	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable ³ par rapport aux recettes de fonctionnement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable ³	Limiter l'endettement	≤ 100 %

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend, entre autres, un plan de gestion de la dette sur dix ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. Ces outils financiers permettent également de faire face aux hausses de taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le Plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent leurs engagements, sans affecter la qualité des services aux citoyens.

³ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Tableau 47 – Plan de gestion de la dette

Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	Efforts combinés
NOUVEAUX PROJETS Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	DETTE EXISTANTE Réserve financière pour le paiement de la dette	DETTE GLOBALE PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
+ 15 M\$/an Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrent	+ 7,4 M\$/an Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrent	+ 22,4 M\$/an Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrent
Objectif prévu être atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif prévu être atteint en 2022

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2021, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en 2021, la firme de notation Moody's souligne à nouveau l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour le contrôle des risques. De plus, la firme note également la capacité de la Ville à afficher de solides excédents de fonctionnement au cours des prochaines années pour atténuer toute pression budgétaire, et ce, dans le contexte incertain lié à la pandémie. Moody's cite : « Ce point de vue tient compte de l'excellente gouvernance et de la solide équipe de direction de la Ville, deux facteurs qui garantissent que l'augmentation des dépenses est justifiée par l'augmentation des revenus, même pour les années où les taxes foncières demeurent inchangées, ce qui est le cas pour 2021 »⁴.

Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 18 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2021, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 233 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 2,0 %.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à « l'état de la situation financière » de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au plan d'immobilisations.

⁴ Opinion de crédit, Moody's, 27 août 2021

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle totalise 1 551,3 M\$, soit un écart favorable de 2,2 M\$ (0,1 %) avec les prévisions budgétaires. Elle est en baisse de -12,4 M\$ (-0,8 %) par rapport à 2020.

Tableau 48 – Dette

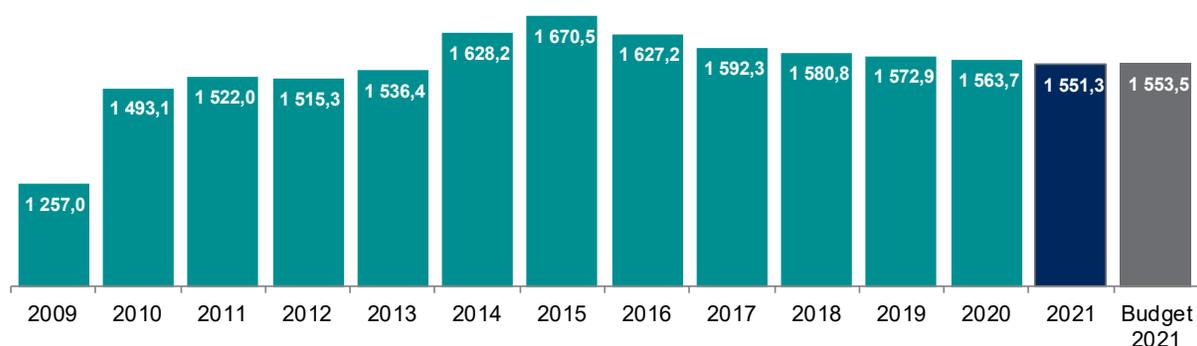
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2021	Écart 2021 Budget-Réal	
	2019	2020	2021			
Dette brute	1 965,8	2 027,8	2 059,5	2 037,1	-22,4	-1,1 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	392,9	464,1	508,2	483,6	24,6	5,1 %
Dette nette	1 572,9	1 563,7	1 551,3	1 553,5	2,2	0,1 %

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

Graphique 25 – Dette nette

(en M\$)



VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M)	Justifications	
2,2	F	Rachat des obligations PL-54 à la suite du gain actuariel reconnu
	D	Augmentation des emprunts à la charge de la Ville
	D	Augmentation de la dette de Société VIA à la suite de l'acquisition d'immobilisations
	F	Autres éléments
2,2	F	Dette nette

* F : écart favorable

D : écart défavorable

POIDS DE LA DETTE

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

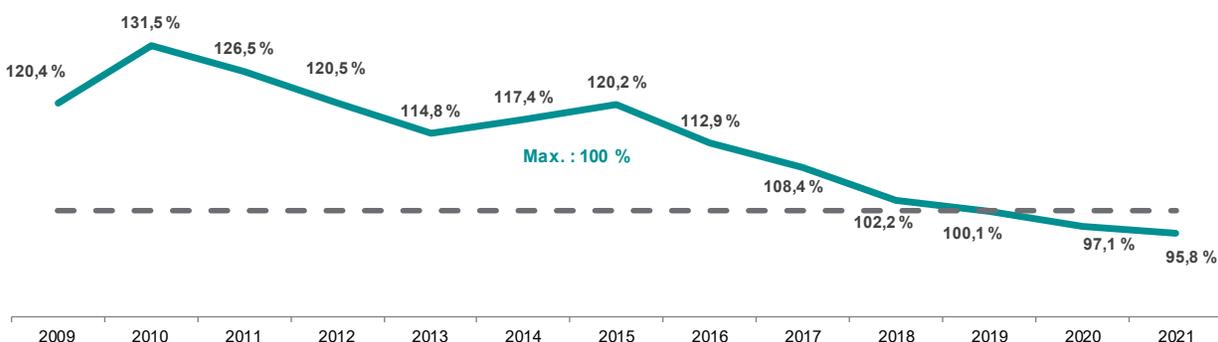
Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100 % des recettes de fonctionnement consolidées.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable⁵. Les recettes totales de fonctionnement consolidées représentent les recettes de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable⁴.

En 2021, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales atteint 95,8 %, soit en deçà du 100 % maximal ciblé.

Un écart favorable de 3,0 % est enregistré avec les projections. Cet écart provient principalement de revenus de fonctionnement de la Ville plus élevés que prévu qui incluent notamment des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires provenant des droits sur mutations immobilières.

Graphique 26 – Dette nette consolidée sur les recettes de fonctionnement consolidées (incluant RTC et SOMHAC)



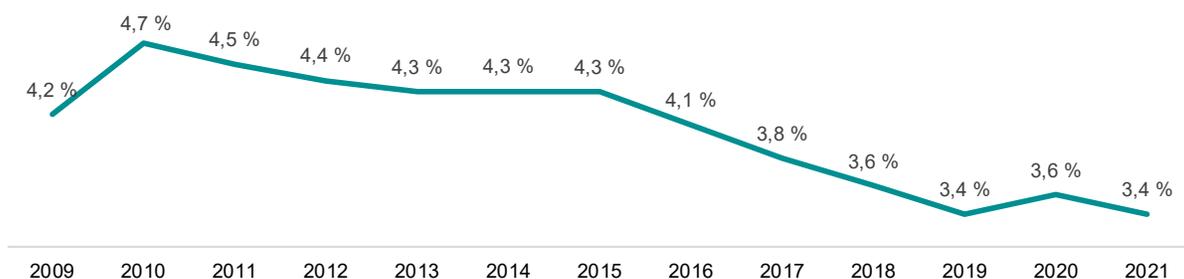
DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

En 2021, le ratio a retrouvé la tendance qu'il avait entamée de 2010 à 2019, soit avant la pandémie, à 3,4 %.

⁵ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Graphique 27 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

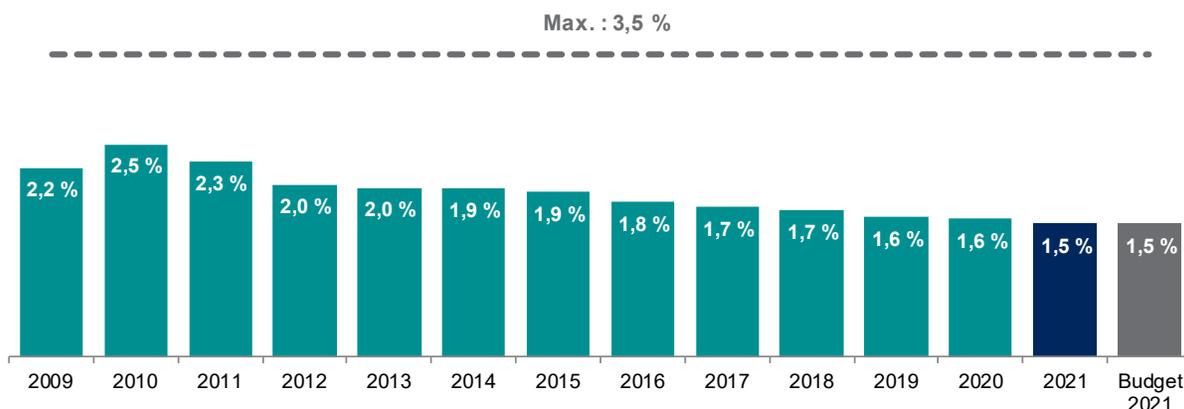
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

En 2021, ce ratio a atteint 1,5 % en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5 %.

Graphique 28 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal



Annexes



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
REVENUS										
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	948,2	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 245,6
Autres revenus	323,1	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5	370,4
Total revenus	1 271,3	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 616,0
DÉPENSES PAR OBJET										
Rémunération globale	492,7	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5	581,3
Service de la dette	272,5	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0	282,4
Autres dépenses	489,9	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,6	696,3
Total dépenses	1 255,1	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 560,0
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	16,2	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7	54,1	121,6	56,0
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES										
Revenus	15,8	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6	32,5
Dépenses	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>
Écart des revenus sur les dépenses	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,0	-0,8	0,3	0,5
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	17,1	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7	53,3	121,9	56,5
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	1,3 %	0,4 %	1,2 %	1,4 %	2,8 %	1,4 %	2,7 %	3,4 %	7,6 %	3,5 %

*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M à 18,8 M. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dette

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dette nette consolidée

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Plan d'investissement quinquennal

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

NSCP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant des immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

PIQ

Plan d'investissement quinquennal

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RSTC

Réseau structurant de transport en commun

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

TI

Technologies de l'information

